CCI LE MANS SARTHE

#215 | MAI 2025

maine éco

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MANS ET DE LA SARTHE

CAMPUS FORMATION CCI

UN PROGRAMME IMMOBILIER AMBITIEUX

RISQUES PSYCHOSOCIAUX
UN ENJEU POUR LES ENTREPRISES

GESTION DES DÉCHETS
TRANSFORMER UNE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ

ÉCOCONCEPTION NUMÉRIQUE
COMMENT ENGAGER VOTRE ENTREPRISE ?

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

BUREAUX, LOCAUX D'ACTIVITÉS, LOCAUX COMMERCIAUX ET TERRAINS

EREJ-IMMO
Immobilier d'Entreprise et Investissement

CLÉS EN MAIN, INVESTISSEMENT ET GESTION AUTRES PRODUITS EN STOCK, NOUS CONTACTER

PROXIMITÉ HUNAUDIÈRES
A LOUER / A VENDRE :
4 villas d'entreprises NEUVES de 555 m² dont 128 m² de bureaux : Norme de construction RE 2020.

ZONE NORD
PROGRAMME NEUF
ACTIVITES - BUREAUX
Ensemble de 6 246 m², divisible à partir de 300 m².

EREJ-IMMO
Immobilier d'Entreprise et Investissement

EREJ-IMMO - 30 Bd Pierre Lefaucheux - 72100 LE MANS
Mail : contact@erej-immo.com - Tél. : 02 85 29 01 71

Eric ROBLOT
Consultant en Immobilier d'Entreprise et Investissement

Facture Électronique

Votre solution clé en main !

NOS OUTILS SONT COMPATIBLES

CLICTILL · GEST DO IT · RGB pro at · MEG · CLYO Systems

Saviez-vous qu'il faut en moyenne
6 mois pour se préparer
à la facture électronique ?

- Qu'est-ce que ça veut dire ?
- Quelles sont les dates à retenir ?
- E-invoicing ? E-reporting ?
- Suis-je concerné ?
- Mon logiciel est-il conforme ?
- Comment choisir ma PDP ?

Une question ?
facture-electronique@altoneo.com
02 43 59 00 83

altonéo · it solutions

2 **actualité**
La santé du dirigeant d'entreprise
Un bien immatériel de mieux en mieux pris en compte

4 **la vie des entreprises**

10 **actualité**
Prévention et gestion des risques psychosociaux
Un enjeu majeur pour les entreprises

12 **entreprise**
Avec Gefi
Vos formalités internationales en quelques clics !

14 **environnement**
Gestion des déchets
Transformer une obligation en opportunité.

16 **Adaptation au changement climatique**
Les entreprises ont un enjeu stratégique !

18 **juridique**
Nouvelle opportunité en TVA
L'option pour l'assujetti unique ou "groupe TVA"

20 **LA UNE**
Campus formation CCI
Un programme immobilier ambitieux

25 **numérique**
Site web éco-conçu
Comment engager votre entreprise ?

27 **international**
Espagne
La destination européenne à ne pas manquer

31 **formation**
Formation en langues étrangères
Cap sur la certification Cloé

32 **L'intelligence artificielle**
Au cœur des formations CCI

34 **territoires**
Haute Sarthe Alpes mancelles
Un tissu dynamique et une diversité de PME

37 **focus**

40 **changement de propriétaire**
Annonces Bodacc Sarthe

Hervé Tremblaye,
président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe

Investir dans les compétences

Si on devait demander à chacun d'entre nous quels sont les facteurs clés de succès et de compétitivité d'une entreprise, il est fort probable que la réponse serait : la stratégie, le produit ou l'innovation. Tout cela est bien entendu vrai… mais incomplet. Il y manque l'essentiel : les Hommes.

Rien ne se fait dans nos entreprises sans qu'à chaque étape du processus productif intervienne le facteur humain… même à l'heure de l'intelligence artificielle naissante.

Et dans un contexte où les mutations s'accélèrent, où les métiers sont chahutés, où certaines professions entières s'interrogent sur leur avenir, le facteur humain va prendre encore plus d'importance.

L'avenir se construit sur la base d'une vision. La nôtre se nourrit de deux certitudes :

• La place prééminente que prend la technologie met d'autant plus en évidence l'absolue nécessité de bien former les collaborateurs et les chefs d'entreprise de demain pour s'adapter à ce monde nouveau.

• Aucun territoire ne peut durablement s'inscrire dans l'avenir sans sa jeunesse et il est indispensable qu'elle soit à la fois bien formée, ce que nous faisons depuis 115 ans, et pleinement investie dans son tissu économique.

Consciente de ces enjeux vitaux, notre CCI a décidé d'investir massivement dans la formation avec un ambitieux programme de développement de son campus dont la première phase représente un coût global de 33 millions d'euros. Les nouveaux bâtiments seront livrés pour la rentrée 2026 et permettront à l'ensemble de nos formations de se déployer dans un campus moderne, attractif et performant.

Fruit d'un partenariat financier avec les collectivités locales (Région, Département, Métropole) ce programme inédit dans l'histoire de la CCI par son ampleur profite également en très grande majorité aux entreprises sarthoises qui ont su se mobiliser pour répondre à nos attentes.

Voilà comment faire gagner un territoire avec vision, ambition et alignement stratégique.

Contact CCI Le Mans Sarthe au 02 43 21 00 00

#215 | MAI 2025 **maine éco** MAGAZINE TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MANS ET DE LA SARTHE - 1, bd René Levasseur - CS 91435 - 72014 - LE MANS CEDEX 2 - Tél. 02 43 21 00 00 - www.lemans.sarthe.cci.fr/maine-eco

Directeur de la publication : Hervé Tremblaye | Rédactrice en chef : Maryse Gautier | Rédactrice en chef adjointe : Karine Méteyer | Ont collaboré à ce numéro : Emmanuel Chevreul, Élise Pierre, Pierre-Jacques Provost, Cédric Provôt, | Photos : Édito : Hervé Tremblaye © ad'hoc - Droits réservés pour "La vie des entreprises" - Couverture : Mûrisserie | Maquette - Mise en page - Gravure : Okaparka | Publicité : Maine Éditions, Pascal Tauvel - Tél. 02 43 24 23 42 ou 06 08 16 69 79 - maine.editions@wanadoo.fr | Impression : Auffret-Plessix | Tirage : 21 000 exemplaires. ISSN : 1269-6633

← *Sylvie Bonello, déléguée générale de la fondation MMA des Entrepreneurs du Futur.*

La santé du dirigeant d'entreprise

UN BIEN IMMATÉRIEL DE MIEUX EN MIEUX PRIS EN COMPTE

→ par Emmanuel Chevreul

La santé du dirigeant d'entreprise n'est plus un tabou ! Aujourd'hui, commerçants, artisans, chefs d'entreprise ont, dans leur majorité, conscience qu'ils doivent être attentifs à leur santé pour ne pas mettre en danger leur outil de travail. Pour autant, des progrès peuvent encore être réalisés, notamment en matière de prévention. C'est dans ce but que des fondations, des services publics et, bien évidemment, des médecins travaillent pour accompagner l'entrepreneur dans sa démarche.

Comme l'affirme Olivier Torres, chercheur universitaire et fondateur de l'observatoire Amarok de la santé des dirigeants : "*Le capital santé d'un dirigeant de PME est le premier capital immatériel de l'entreprise.*"

"*Il y a dix ans, la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur a été parmi les toutes premières à travailler sur le sujet et à le mettre en lumière. Aujourd'hui, de plus en plus de structures s'y intéressent et, surtout, les dirigeants affirment leur volonté de prendre leur santé en main*", souligne Sylvie Bonello, déléguée générale de la fondation précitée.

90 % de dirigeants en bonne santé

Dès à présent, cette évolution des mentalités et des pratiques génère des résultats positifs, comme le démontre l'étude réalisée en 2024 par la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur et Bpifrance Le Lab, auprès de 1 500 chefs d'entreprise, directeurs, gérants de TPE, PME et ETI de tous secteurs d'activité. Au cours de ces entretiens, 90 % des dirigeants interrogés se sont ainsi déclarés en bonne ou très bonne santé physique, et 76 % d'entre eux ont assuré être en bonne forme psychologique.

Ne pas cacher la maladie

Dans ce même esprit, les chefs d'entreprise abordent beaucoup plus facilement le sujet de la maladie en interne, a fortiori lorsque celle-ci est grave. L'enquête révèle que 87 % des dirigeants atteints d'une pathologie de longue durée (cancer, maladie chronique, accident cardio-vasculaire, Covid long, etc.) en informent leurs conseils (avocats, comptables…), leurs collaborateurs les plus proches, leurs associés… voire leurs clients, prestataires et fournisseurs. Ce chiffre met en évidence un changement profond des mentalités.

"*Au vu de leur expérience personnelle et des situations observées, les chefs d'entreprise ont constaté que des difficultés de santé, chroniques ou invalidantes, réduisent leurs performances et les conduisent à être moins disponibles. Nombre d'entre eux ont désormais bien conscience que la mauvaise santé du dirigeant peut nuire à l'entreprise en ayant un impact négatif sur l'organisation, le chiffre d'affaires, les services… et même remettre en cause son existence*", explique Sylvie Bonello. C'est pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans une démarche préventive, en modifiant leur hygiène de vie. Pour preuve : 54 % ont repris une activité physique régulière, 48 % s'attachent à avoir une alimentation plus saine, 30 % ont diminué leur consommation d'alcool, 24 % ont arrêté de fumer et 27 % ont mis en place des check-up réguliers avec leur médecin (33 % des plus de 50 ans).

Ne pas repousser la consultation

Cependant, les données collectées démontrent que les progrès obtenus en matière de prévention restent fragiles. Plusieurs

signaux invitent à la vigilance et incitent à renforcer la communication.

En premier lieu, même si plus du quart des dirigeants effectuent des check-up réguliers, deux tiers d'entre eux attendent d'être confrontés à un problème de santé pour consulter leur médecin. De surcroît, trop de chefs d'entreprise (32 %) déclarent encore avoir renoncé à prendre rendez-vous chez le médecin, faute de temps ou parce qu'ils estiment qu'il n'y a pas d'urgence.

"Or, nous savons parfaitement que la prévention permet de diminuer considérablement le développement de maladies graves et que, plus les pathologies sont détectées rapidement, plus il est possible de les soigner aisément", rappelle Sylvie Bonello.

Mieux prendre en compte la santé psychologique

Une attention toute particulière doit aussi être portée à la santé psychologique du dirigeant. *"Là encore, ce sujet est aujourd'hui pris véritablement au sérieux et ce que l'on qualifiait de stress il y a une dizaine d'années est, maintenant, considéré comme une pathologie"*, poursuit Sylvie Bonello.

En 2024, 24 % des chefs d'entreprise interrogés définissent leur forme psychologique comme "mauvaise" ou "passable". Ce phénomène est plus accentué chez les plus jeunes, ainsi que dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des transports. Or, le lien entre santé mentale et santé physique est incontestable, et il est à présent admis que des difficultés psychologiques peuvent favoriser le développement de pathologies parfois sévères.

Prendre soin de soi pour mieux diriger

"C'est pourquoi nous affirmons que le dirigeant doit d'abord prendre soin de lui, mieux concilier vie professionnelle et vie privée, être attentif à son hygiène de vie, dans le but de se protéger et, ainsi, de protéger son entreprise, conclut Sylvie Bonello. *La prévention doit être une priorité. Il est important de s'écouter. Enfin, la maladie, si elle vous frappe, ne doit surtout pas être vécue comme un handicap. Chacun a le droit d'être malade et de bénéficier d'un accompagnement qui permettra de se soigner, mais aussi de préserver l'entreprise."* ■

INTERVIEW
Professeur Fabrice Denis

Cancérologue installé au Mans depuis une vingtaine d'années, professeur en e-santé et intelligence artificielle, Fabrice Denis [1] s'est fait connaître par la conception d'une vingtaine d'applications numériques visant à renforcer la prévention médicale. L'une des premières applications avait pour objectif de détecter les récidives de cancer.

Récemment, le professeur Denis a cofondé, avec trois autres praticiens, la clinique de l'Étoile au Mans. Dans cet établissement, il réalise au sein de l'institut Astrium des bilans médicaux sur une journée d'une précision inégalée, en s'appuyant sur 800 paramètres définis à partir des méthodes scientifiques les plus avancées (en biologie, génomique, pharmacogénomique, épigénétique, imagerie, diététique…).

"Notre mission est de déterminer l'âge objectif du patient, pour l'améliorer grâce à une prise en charge et un suivi médicalisé personnalisé, innovant, reconnu et accompagné", résume Fabrice Denis.

Dès à présent, 55 % des patients de l'institut sont des dirigeants d'entreprise, dont un tiers est à la tête d'une PME. *"Pour ces entrepreneurs, cette démarche de prévention, voire de détection précoce, représente un véritable investissement. En s'attachant à préserver leur santé, ils contribuent à pérenniser leur entreprise et à inscrire une stratégie sur le long terme,* poursuit le professeur. *C'est le meilleur moyen d'éviter l'évitable !"*

(1) Médecin spécialiste en oncologie, chercheur associé au CNRS, expert auprès de la haute autorité de Santé et du ministère de la Santé.

HUIT FACTEURS CLÉS DE LONGÉVITÉ

- **Ne pas fumer ;**
- **Avoir une activité physique régulière ;**
- **Surveiller son poids pour ne pas être en situation d'obésité (conserver un indice de masse corporelle inférieur à 30) ;**
- **Ne pas boire plus de 4 verres d'alcool par semaine ;**
- **Dormir entre 7 et 9 heures par nuit ;**
- **Maintenir une tension artérielle entre 80 et 120 ;**
- **Limiter sa consommation de sucre pour conserver un taux de glycémie correct ;**
- **Maintenir un taux de cholestérol LDL dans une fourchette saine.**

QUELLES SONT LES DOULEURS LES PLUS FRÉQUEMMENT RESSENTIES PAR LE DIRIGEANT ?

Mal au dos **(47 %)**, douleurs articulaires **(38 %),** troubles du sommeil **(36 %)**, migraines **(22 %)**, troubles oculaires **(18 %)**.

NORAS

→ 6,6 MILLIONS D'EUROS INVESTIS À VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Reprise en juillet 2021 par Martin du Réau, Noras se porte bien. Le chiffre d'affaires de la maroquinerie a été multiplié par trois en quatre ans, passant de 4,3 millions d'euros à 13 millions d'euros. L'entreprise confectionne des sacs hauts de gamme pour de grandes marques avec un carnet de commandes rempli pour cette année. À l'été 2025, 115 salariés s'installeront dans de nouveaux bâtiments de 4 000 m². 6,6 millions d'euros ont été investis pour cette construction sur un terrain de 3,7 hectares, dans la zone de La Bertraie à Villaines-sous-Malicorne. Pour compléter son implantation de Maigné qui accueille 150 salariés, l'entreprise occupe sur ce terrain des bâtiments provisoires depuis janvier 2022, propriété de la Communauté de communes du Pays fléchois, en attendant le déménagement. Soucieux de préserver le cadre de vie sur ce terrain situé en lisière de forêt, le dirigeant a opté pour des bâtiments bas de plafond. Une zone humide et une mare ont été préservées. Des panneaux photovoltaïques seront également installés au fond de la parcelle pour fournir une partie de l'électricité consommée. Dans quatre ans, l'effectif pourrait atteindre 450 salariés répartis sur les deux sites (150 à Maigné et 300 à Villaines-sous-Malicorne).

GOOD FOOD FOR MAMA

→ 315 000 EUROS LEVÉS POUR DES BOUILLONS BIOS ET FRANÇAIS

Créée en 2024 par Aline Lebrêne-Baron, Good Food For Mama élabore à Saint-Pavace des bouillons à base d'ingrédients locaux et bios (cinq recettes). Cadre dans le BTP pendant quinze ans, la Sarthoise a arrêté son activité pour se lancer dans la livraison de paniers frais pour les jeunes mamans. Good Food For Mama propose des recettes clés en main à cuisiner avec des bouillons. Gros succès pour les bouillons si bien que la dirigeante se recentre sur ces produits commercialisés désormais sous la marque Oùmami, clin d'œil à umami, mot japonais définissant l'un des cinq goûts de base avec le sucré, l'acide, l'amer et le salé. Un bon démarrage qui va s'accélérer aujourd'hui. La dirigeante a levé 315 000 euros pour faire grandir sa marque. Cette somme a été obtenue grâce à des prêts bancaires, au soutien du réseau Entreprendre en Sarthe et à deux investisseurs qui ont acquis des parts dans l'entreprise. Le premier est le charcutier Cosme qui met à disposition un bâtiment où l'outil de production, en cours de rénovation sera installé. Le second est le dirigeant sarthois Hervé Le Texier qui apporte conseils et accompagnement à la jeune dirigeante. Ces nouveaux fonds doivent lui permettre d'augmenter ses points de vente,

d'embaucher, d'investir dans un véhicule... et surtout de se positionner comme les premiers sur le bouillon français et bio. L'objectif est de produire 100 000 bocaux à la fin de l'année et 250 000 fin 2026. La gamme s'étoffe également avec de nouvelles recettes bientôt commercialisées.

SEMARA

→ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

La société Semara est entrée dans le giron du groupe aveyronnais RAGT, via sa filiale semences. Le processus d'acquisition de la totalité des parts de la société sarthoise, débuté l'été dernier, a pris fin en février. Créée en 2014, Semara était auparavant détenue par la filiale d'Agrial Benoist Sem de Bonnétable (75 %) et par RAGT Semences (25 %). L'usine de Maresché, qui emploie 23 personnes, est spécialisée dans les opérations de triage, de mélange et de conditionnement des semences fourragères et de gazon. Grâce à une capacité de production avoisinant les 10 000 tonnes par an, elle représente un atout stratégique pour l'entreprise créée par des agriculteurs aveyronnais en 1919. Damien Robert, directeur général de RAGT Semences (22 filiales de commercialisation de semences de grandes cultures dans le monde) a souligné que ce site est un outil important à l'échelle européenne, qui va permettre d'améliorer la compétitivité dans les domaines des semences fourragères, des intercultures et du gazon.

ECLAIRION

→ 600 MILLIONS D'EUROS POUR OUVRIR UN CENTRE DE CALCULATEURS HAUTE DENSITÉ

Société spécialisée dans l'accueil des supercalculateurs, Eclairion va investir 600 millions d'euros pour ouvrir dans trois ans à Bessé-sur-Braye son deuxième centre en France. D'une puissance de 120 mégawatts, ce centre sera dédié à l'hébergement en colocation de calculateurs haute densité au sein de modules containers. Ces supercalculateurs sont destinés aux entreprises et start-up à la recherche de processeurs ultra-puissants dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'analyse de big data ou encore de la recherche médicale. Installé sur l'ancien site Arjowiggins, ce centre emploiera de 80 à 120 salariés. Les travaux doivent commencer en 2026 pour une livraison prévue courant 2028. Pour Eclairion, ce sera le deuxième site en France après celui de Bruyères-le-Châtel, au sud de Saclay dans l'Essonne, dont la construction s'est achevée fin décembre dernier. Présidée par François Sabatino, Eclairion créée en 2023 est une société à mission développée par des investisseurs français qui entend garantir la souveraineté numérique des entreprises françaises et européennes.

Le Musée des 24 Heures du Mans va doubler sa surface

Avec l'ambition de devenir le premier musée automobile au monde, le Musée des 24 Heures du Mans s'apprête à doubler sa surface avec une extension de 3 400 m². Ce projet associe l'Automobile Club de l'Ouest et la collection privée Richard Mille. Les travaux débutés fin janvier vont se poursuivre jusqu'au printemps 2026. Le bâtiment actuel continuera d'accueillir du public jusqu'au lundi 7 juillet 2025. Une structure éphémère prendra ensuite le relais. L'exposition temporaire "McLaren, a name for eternity" préfigure la scénographie du futur musée.

Gino & Marisa se lance en franchise

Concept store dédié à la gastronomie italienne, Gino & Marisa, lauréat des Trophées du commerce des CCI au niveau départemental puis régional, s'ouvre à la franchise. Fondée en 2021 par Caroline et Guillaume Dufeu, couple d'anciens banquiers amoureux de l'Italie, l'enseigne mancelle lance son développement sur la moitié nord de la France. Convaincus par la pertinence et les résultats de leur établissement du Mans, rentable dès la première année et en croissance de 20 % par an depuis son lancement, les fondateurs prévoient un développement mixte, à la fois en franchise et en propre, avec l'ouverture d'un deuxième pilote à Rennes fin 2026.

Énergie décarbonée pour Colas à Champagné

Parking, toiture, bâtiment... l'établissement Colas du Mans inaugure avec ses partenaires SeeYouSun et Cénovia un projet ambitieux de solarisation de ses infrastructures. Mises en service début 2025, les installations photovoltaïques produiront chaque année près de 650 MWh. L'énergie sera directement réinjectée dans l'entreprise qui autoconsommera 40 % de la production totale, réduisant ainsi son empreinte carbone et sa facture énergétique.

MR.BRICOLAGE

→ CENTRALISATION DE LA LOGISTIQUE EN SARTHE

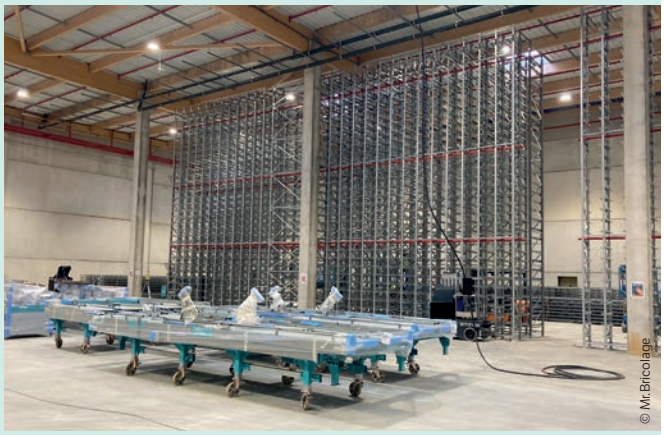
© Mr.Bricolage

Mr.Bricolage va concentrer l'essentiel de sa logistique à Voivres-lès-Le Mans avec le doublement de la surface de stockage (de 16 000 à 32 000 m²) et le déploiement d'une solution de robotisation dernière génération. Ce projet est chiffré à 17,2 millions d'euros : 11 millions investis par la foncière rennaise Mazureau pour agrandir le bâtiment et 6,2 millions investis de MBLog, la filiale logistique de Mr.Bricolage pour la robotisation et l'équipement du site. L'investissement du groupe Mr.Bricolage vise à mutualiser les flux logistiques pour réduire l'impact carbone de ses activités et accroître significativement la part des achats des magasins réalisés sur ses entrepôts. Les travaux démarrés en mars 2024 ont été terminés au printemps 2025. Conséquence de ce projet, l'entrepôt de Lhospitalet (Lot) serait fermé. Une solution de reclassement serait proposée aux 34 salariés. Le site sarthois de 80 salariés emploiera à terme 120 à 130 salariés. Le Groupe Mr.Bricolage fédère 1 071 points de vente et 8 000 collaborateurs pour un volume d'affaires de 2,2 milliards d'euros en 2024.

BIODEVAS

→ SES BIOSTIMULANTS HOMOLOGUÉS CE

Alors que l'entreprise de Savigné-l'Évêque fête ses 20 ans, elle vient de franchir une nouvelle étape clé pour son développement en Europe et à l'international en obtenant l'homologation CE pour l'ensemble de ses biostimulants. Désormais, la mise sur le marché des produits sera plus rapide dans l'ensemble des pays européens, sans nécessiter d'homologations nationales spécifiques. Cette reconnaissance s'ajoute aux exigences auxquelles l'entreprise satisfait déjà au travers de la norme Iso 22000 et du règlement européen Bio. Elle récompense la politique de Biodevas qui a toujours mené des tests depuis sa création pour prouver scientifiquement l'efficacité de ses produits. Avec son équipe de 40 personnes, l'entreprise formule et produit des solutions 100 % naturelles, à base d'extraits de plantes issues de l'agriculture biologique, pour réduire l'utilisation des produits de synthèse dans l'agriculture. Elle développe des additifs innovants pour la nutrition-santé animale et des biostimulants pour les productions végétales. Pour François Blua, directeur général, ce sésame pour l'international devrait permettre d'accélérer le développement de Biodevas avec une croissance estimée, sur la seule activité biostimulants, à 10 % dès la première année et de + 50 % d'ici à trois ans. Une dynamique qui devrait aussi se traduire par la création d'au moins cinq nouveaux postes. Aujourd'hui, l'entreprise est déjà présente dans une quarantaine de pays où elle réalise la moitié de son activité.

BURBAN PALETTES

→ UNE SECONDE VIE POUR LES PALETTES

Implantée à Ouest-Park à Louailles depuis 2017, Burban Palettes récupère, trie et répare des palettes pour les industriels. Sur la plateforme extérieure, les palettes récupérées auprès d'entreprises attendent d'être triées. Celles qui ne sont pas récupérables sont envoyées chez un partenaire qui les broie pour en faire du paillage ou un combustible. Les autres sont réparées dans le grand entrepôt par 11 réparateurs. Elles sont ensuite vendues et expédiées chez des clients dont certains sont des voisins. 600 000 palettes sont ainsi vendues chaque année. Créé par Didier Burban, le groupe de 650 salariés est basé à Ormes près d'Orléans. Le site de Louailles de 24 salariés gère aussi administrativement deux autres dépôts à Écouflant dans le Maine-et-Loire et au Mans. Un investissement de 400 000 euros est prévu d'ici à deux ans pour créer un grand atelier. Le dirigeant souhaite abriter une autre partie du site pour rendre les conditions de travail moins difficiles.

Amplitude Automobiles Le Mans

Boostez la Mobilité et la Rentabilité de Votre Entreprise !

Dans un contexte économique où la mobilité professionnelle devient un enjeu stratégique, Amplitude Automobiles Le Mans, concessionnaire officiel BMW et MINI, propose aux chefs d'entreprise de la Sarthe des solutions sur mesure pour leurs flottes et véhicules de fonction, alliant performance, image de marque et optimisation des coûts.

Que ce soit pour une PME dynamique ou un grand groupe en pleine expansion, Amplitude Automobiles Le Mans met à disposition une gamme complète de véhicules premium : berlines élégantes, SUV robustes ou modèles 100 % électriques, tels que la BMW i4 et le nouveau iX. Chaque modèle conjugue innovation technologique, confort supérieur et faible impact environnemental — des atouts qui valorisent votre entreprise tout en répondant aux exigences RSE actuelles.

Fiscalité avantageuse BMW

Opter pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables BMW permet à votre entreprise de bénéficier d'avantages fiscaux intéressants. Ces modèles sont éligibles à des réductions d'impôts, vous permettant ainsi de réduire le coût total de détention de votre flotte tout en contribuant à la transition énergétique.

Solutions de financement adaptées aux entreprises

Amplitude Automobiles Le Mans propose des solutions de financement flexibles, telles que la Location Longue Durée (LLD) ou le Crédit-Bail, adaptées aux besoins des sociétés. Ces options permettent une gestion optimisée de votre budget tout en vous offrant la possibilité de renouveler régulièrement vos véhicules.

Électromobilité et fiscalité : alliez performance et responsabilité

Réduisez l'impact carbone de votre entreprise en optant pour des modèles hybrides rechargeables ou 100 % électriques de BMW. Cette transition vous permet non seulement de répondre aux défis environnementaux, logistiques et financiers, mais aussi de réaliser des économies significatives.

Un accompagnement sur mesure

Nos experts d'Amplitude Automobiles Le Mans vous accompagnent dans votre démarche en vous aidant à comprendre les avantages fiscaux et les aides disponibles. Ils vous conseillent également pour optimiser le coût total de détention (TCO) de vos véhicules. Que vous recherchiez des solutions de location, de financement ou de gestion de flotte, nos conseillers sont là pour répondre à vos besoins et construire ensemble des solutions pratiques et performantes, garantissant ainsi votre mobilité professionnelle au quotidien.

Nouvelles règles de calcul des Avantages en Nature pour vos collaborateurs !

Amplitude Automobiles Le Mans propose des modèles électriques comme la BMW iX1, BMW iX2, BMW i4, mais également le MINI Countryman Electric. Ces véhicules, éligibles au score environnemental minimal, vous permettent de bénéficier d'un abattement de 70 % sur les avantages en nature et de répondre aux exigences de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) pour la décarbonation des flottes d'entreprise.
Depuis toujours, Amplitude Automobiles Le Mans s'engage à répondre aux besoins des professionnels en offrant des véhicules innovants, alliant technologie, durabilité et solutions de mobilité responsables, adaptées aux enjeux environnementaux et économiques actuels.

BMW iX1 et iX2 pour les professionnels

■ BMW iX1 :

- SUV compact entièrement électrique, idéal pour les trajets quotidiens.
- **Autonomie :** jusqu'à 400 km* sur une seule charge.
- **Performance :** moteur puissant pour une conduite agile en milieu urbain ou sur autoroute.
- **Technologie :** tableau de bord numérique, assistance à la conduite avancée, et options de connectivité.
- **Optimisation du coût de détention :** faible consommation d'énergie et aides fiscales pour les véhicules électriques.

■ BMW iX2 :

- SUV électrique dynamique et spacieux, offrant une expérience de conduite supérieure.
- **Autonomie :** jusqu'à 450 km* selon le cycle WLTP.
- **Design :** design moderne et élégant, parfait pour véhiculer l'image d'une entreprise soucieuse de son impact environnemental.
- **Technologie :** système de gestion de batterie intelligent, recharge rapide, et nombreuses fonctionnalités de sécurité.
- **Avantages pour les professionnels :** réduction des coûts d'entretien et avantages fiscaux pour une flotte 100 % électrique.

Avantages communs des modèles BMW iX1 et iX2 :

- **Économie d'énergie :** réduction des coûts opérationnels pour votre entreprise.
- **Aides disponibles :** soutien gouvernemental pour l'achat de véhicules électriques.
- **Soutenabilité :** respect des normes environnementales, réduction de l'empreinte carbone de votre flotte.

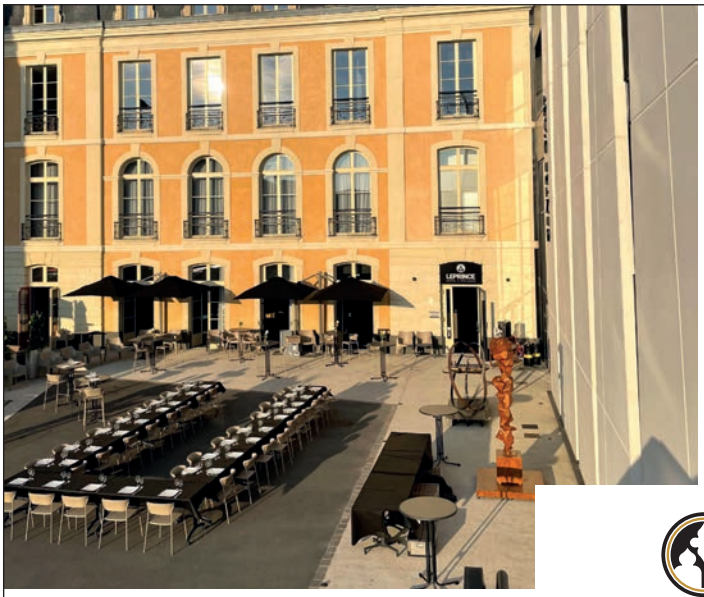

LEPRINCE
HOTEL • SPA ★★★★

Créez votre expérience sur mesure

Mariages • Séminaires • Soirées thématiques • Anniversaires

evenements@leprince-hotel-spa.com | 02 72 16 81 77

IA

TPE, PME, COMMERÇANTS IDENTIFIEZ VOS BESOINS

Bénéficiez d'un entretien personnalisé et gratuit

Informations et contacts

www.cci.fr/ia

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

MSTC

→ LA CARTONNERIE DEVIENT ATELIER ISCOMÉE

Installée depuis plus de 40 ans à Écommoy, MSTC travaille pour des clients prestigieux. Les mains expertes de ses 23 salariés façonnent des boîtes remarquables, coffrets d'exception, étuis raffinés, etc. Leurs réalisations se retrouvent dans des lieux prestigieux comme le bureau du président de la République, les archives du Louvre ou les coulisses des lancements des plus grands parfums. Rachetée par Sophie Monteil en 2022, MSTC connaît une nouvelle dynamique en restant fidèle à son ADN : produire en France, avec exigence et passion. Une nouvelle identité a été choisie : Atelier Iscomée. Inspiré par "Iscomodiacus", ancien nom du territoire d'Écommoy, c'est un clin d'œil à la région sarthoise où l'entreprise a grandi et évolué. Le pique-prune, qui symbolise la détermination, l'adaptation et la durabilité, devient l'emblème de l'atelier. Pour se positionner comme un lieu de savoir-faire d'exception, une nouvelle signature "haute cartonnerie française" a été adoptée. Fruit d'un travail collectif avec les équipes et les clients, cette nouvelle identité marque un nouveau chapitre pour l'entreprise. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 1,9 million d'euros en 2024.

AMEP

→ UNE PME DYNAMIQUE DEPUIS 25 ANS

Spécialisée dans la mécanique de précision, Amep (Atelier de mécanique de précision) à La Chapelle-Saint-Aubin a fêté ses 25 ans en mars dernier. Depuis sa création, l'entreprise a su évoluer et se diversifier pour répondre aux défis du marché. Le départ de Jean-Pierre Morin fin mars dernier, co-fondateur de la société avec Christian Mignon, marque un tournant dans l'histoire d'Amep. Son successeur, Éric Petitjean, présent depuis 2021, assume désormais la présidence. Il est accompagné, depuis avril 2025, par Antoine Morin qui a pris les fonctions de directeur général. Ces deux experts du secteur assurent une continuité dans la gestion et la vision stratégique de l'entreprise. Grâce aux investissements dans des moyens de production de pointe réalisés depuis 2021, la PME de 12 salariés a renforcé ses capacités de production et d'innovation pour répondre aux exigences croissantes du marché. Elle s'est aussi diversifiée dans le secteur militaire. Pour réaliser des pièces toujours plus complexes et de haute précision, Amep a investi dans la Fabrication assistée par ordinateur (FAO). Certifiée Iso 9001 depuis 2015, l'entreprise a récemment renforcé son département qualité en investissant dans une machine de contrôle tridimensionnel qui permet de répondre aux exigences strictes de ses clients. Cet industriel dynamique entend se positionner comme un acteur clé de la mécanique de précision dans la région.

© AdobeStock

Prévention et gestion des risques psychosociaux

UN ENJEU MAJEUR POUR LES ENTREPRISES

→ par Pierre-Jacques Provost

← *Karel Henry, co-gérante de Variant Consultants, cabinet conseil en organisation et management des ressources humaines.*

Les risques psychosociaux ne sont pas les plus faciles à anticiper, mais il serait dangereux de les ignorer. Avec méthode et une aide extérieure, les résultats sont là.

Même si cela a pu prendre du temps, il est plus difficile aujourd'hui d'ignorer que de prévenir et gérer les risques psychosociaux (RPS), devenus un enjeu majeur pour les entreprises. C'est aussi un enjeu crucial pour la santé et le bien-être des employés et ce faisant, pour la performance globale des entreprises. Ces risques, tels que le stress, le harcèlement, les conflits interpersonnels, peuvent avoir des conséquences graves sur la santé mentale et physique des salariés.

Toutefois, si cela peut depuis quelques années apparaître comme une évidence, la prise en compte de ces risques n'est pas très ancienne. "*La naissance de cette notion de risque psychosocial remonte au début des années 2000. Avant cela, on parlait de stress au travail,* explique Karel Henry, co-gérante de Variant Consultants, cabinet conseil en organisation et management des ressources humaines, créé il y a 35 ans et basé au Mans. *On se disait que ce stress était un ressenti individuel et que le salarié était seul acteur de cette gestion du stress. À partir de 2000, il y a une prise en compte d'un certain nombre d'autres éléments. Le bien-être du salarié ne repose pas seulement sur son seul ressenti, mais aussi sur l'organisation du travail. On sort du "je suis stressé au travail", pour réfléchir sur le pourquoi et le comment, dans l'environnement, un certain nombre de facteurs peuvent être effectivement à l'origine de ces risques psychosociaux.*"

Un accompagnement possible et utile

Aujourd'hui clairement identifiés, ces risques psychosociaux font partie des risques professionnels que l'entreprise doit prévenir et gérer afin d'en protéger ses salariés. C'est une obligation, mais c'est aussi et surtout un vecteur d'amélioration de l'efficacité de l'entreprise. Pour autant, les dirigeants d'entreprise ont-ils majoritairement pris conscience de la nécessité de prendre en compte ces risques ? "*Je dirais que oui, il y a une prise de conscience. Premièrement, parce que la réglementation nous y amène,* poursuit Karel Henry. *Et puis, notamment depuis la crise sanitaire de nou-*

velles organisations, de nouvelles formes de management ont été mises en place. Ces questions deviennent importantes".

Variant consultants est Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP), seul cabinet sarthois à être habilité par la Dreets [1] à accompagner les entreprises dans la prévention des risques professionnels. À ce titre, il peut assister les entreprises dans leurs démarches. Leur rappeler notamment que s'il y a obligation, il peut aussi y avoir un accompagnement financier (voir encadré). Le cabinet aide ainsi à la prise en compte du fait que ce travail sur la prévention des RPS est très utile en termes de performance pour l'entreprise.

"*Nous accompagnons l'optimisation des organisations, le positionnement des hommes et des femmes ainsi que leur montée en compétence (management, formation, coaching, recrutement). Maintenant, ce qui peut manquer, c'est de la méthode : comment fait-on évoluer des personnes en interne, comment faire en sorte de favoriser le bien-être au travail et donc la question des RPS, comment s'y prend-on pour pouvoir agir en prévention, être en alerte, comment faire un premier diagnostic de l'état de santé de mon entreprise…*"

"*Notre rôle est donc de sensibiliser les dirigeants sur leurs obligations mais aussi de les aider à mettre en place une culture de la prévention continue,* précise encore Karel Henry. *Quand on parle de réglementation, on parle notamment des documents comme le DUERP [2] qui est obligatoire. Vous avez un contrôle, s'il n'est pas à jour, vous êtes sanctionné. Mais l'entreprise ne doit pas seulement répondre à une réglementation. Elle doit être dans une démarche qui nourrit la qualité de vie au travail et qui est un vrai levier de bien-être. Et si les salariés sont bien au travail, ils sont plus engagés. S'ils sont plus engagés, ils améliorent la performance de l'entreprise. Du coup, il y a notamment moins de turnover, moins d'absentéisme.*"

Grande ou petite, l'obligation légale touche toutes les entreprises. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Toutes n'ont pas de responsable RH et pas les mêmes moyens. Par ailleurs, quand on parle de prévention des risques psychosociaux, cela veut dire qu'il faut agir bien en amont. Cela demande du temps et a un coût. Et en abordant les RPS, on va parfois remettre en question l'organisation, le management de l'encadrement ou du dirigeant… C'est parfois délicat. Et se faire accompagner par un intervenant extérieur peut être un gage de réussite. ■

(1) Dreets : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.
(2) DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Rapports sociaux et reconnaissance au travail : discriminations, harcèlement sexuel et moral, agressions, qualité des relations avec la hiérarchie et les collègues…
- Conflits de valeur : conflits éthiques, travail ressenti comme inutile…
- Insécurité au travail : lieu de travail, conduite du changement, cadre du travail, sécurité de l'emploi…
- Intensité et temps de travail : quantité de travail, complexité des tâches, responsabilités…
- Exigences émotionnelles : contact avec le public, avec des personnes en souffrance, peur du travail, dissimulation…
- Autonomie et marges de manœuvre : monotonie des tâches, faible possibilité de développer des compétences…

Bon à savoir

La CCI Le Mans Sarthe propose une formation "Prévention des risques psychosociaux en entreprise (RPS)". Information au 02 43 21 58 12

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SUBVENTION

Obligations légales :
- Entreprises moins de 50 salariés : Définition d'actions de prévention des risques et de protection des salariés. La liste de ces actions est consignée dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et dans ses mises à jour sous forme de plan d'action précisant des pilotes et des délais de mise en œuvre.
- Entreprises de plus de 50 salariés : L'employeur doit produire la mise à jour du DUERP ainsi qu'un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT).

RPS Accompagnement
- Conditions pour bénéficier d'une subvention de l'Assurance Maladie - Risques professionnels :
- Être une entreprise de moins de 50 salariés.
- Recourir à un consultant, référencé IPRP dans une liste des Carsat/Cramif/CGSS, pour être accompagné dans la démarche de prévention des risques psychosociaux.

- Deux types de prestation d'accompagnement peuvent être pris en charge :
- Le diagnostic et la détection des facteurs de RPS + accompagnement à l'élaboration du plan d'action.
- L'accompagnement par un consultant à la mise en œuvre du plan d'action, au suivi et à l'évaluation des résultats.

- Montant de la subvention :
- Prise en charge à hauteur de 70 % du montant (HT) des sommes engagées pour les prestations d'accompagnement.
- Le montant de la subvention ne pourra être inférieur à 1 000 euros.
- La subvention est plafonnée à 25 000 euros.

Avec Gefi

VOS FORMALITÉS INTERNATIONALES EN QUELQUES CLICS !

par Karine Méteyer

Aïda Duplessis, dirigeante de Maison AD, obtient des carnets ATA via la plateforme Gefi pour présenter des échantillons à ses clients à l'étranger.

Gefi (Gestion électronique des formalités internationales), plateforme des Chambres de commerce et d'industrie, vous permet d'effectuer toutes vos formalités internationales en ligne. C'est facile, rapide, économique, tracé et sécurisé.

Visas (certificat d'origine, certificat ATR, visa de facture, etc.) pour l'exportation définitive, carnets ATA pour l'exportation temporaire, la plateforme Gefi simplifie vos démarches d'exportation hors Union européenne (UE). Proposé par les Chambres de commerce et d'industrie depuis 2015, cet outil offre aux exportateurs une solution efficace pour gérer leurs demandes à distance. Grâce à un traitement simplifié, Gefi facilite les procédures et fait gagner un temps précieux. L'adhésion à la plateforme, simple et gratuite, permet de saisir vos demandes de délivrance 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, recevoir vos certificats d'origine sous forme électronique, créer des modèles, suivre l'avancement de la demande en cours, mensualiser vos règlements, payer en ligne vos prestations et consulter l'historique de vos comptes.

Exportation définitive

Vous souhaitez exporter des marchandises à l'étranger ? Certaines formalités peuvent vous être demandées. D'abord avec Gefi, vous pouvez obtenir un certificat d'origine (CO), document douanier qui identifie les marchandises et leur origine à l'égard des pays tiers. Il est soumis à des règles de rédaction précises et normalisées. Le formulaire utilisé est un modèle commun à l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Dématérialisé ou en version papier, signé électroniquement, ce CO est utilisable dans vos échanges bancaires et commerciaux. Ensuite, vous pouvez faire viser votre facture export, action requise en fonction de la réglementation du pays importateur. Vous pouvez également déposer sur la plateforme votre spécimen de signature en ligne pour simplifier la preuve de l'authenticité des actes et documents émis à l'étranger. La CCI intervient en légalisant le document et en certifiant la conformité de la signature du responsable de l'entreprise ou du collaborateur agissant au nom de l'entreprise. Gefi vous permet enfin la délivrance de certificats douaniers spécifiques (certificat de circulation EUR1 pour expédier des marchandises vers des pays ayant conclu des accords préférentiels avec l'Union européenne et ATR pour les échanges entre l'UE et la Turquie), envoyés par courrier ou remis en main propre à la CCI.

Issu d'une famille d'apiculteurs depuis 1856, Georges Galland a commencé à exercer ce métier en 1969 et a créé Les Ruchers de La Paumeraie en 1999 à Bouloire (7 salariés dont 4 saisonniers). Depuis cette date, il a une cliente très fidèle au Japon qui, avec un autre client en Allemagne, représente sa principale activité sur les marchés étrangers. Pour exporter ses produits (miel, bonbons, pain d'épice) vers le Japon, le dirigeant obtient 10 à 20 certificats d'origine par an. "*J'ai connu*

Les Ruchers de La Paumeraie utilisent la plateforme Gefi pour obtenir des certificats d'origine.

la version papier avant la mise en place de la plateforme Gefi, explique l'apiculteur. *Maintenant, la démarche est simple, rapide et je n'ai pas besoin de me déplacer*". Georges Galland se réjouit de l'accompagnement du Pôle Formalités de la CCI Le Mans Sarthe. "*Le service de la CCI est très présent. Les conseillères me signalent les erreurs éventuelles à corriger avant validation. Cet œil expert est essentiel car en cas d'erreur, le certificat d'origine n'est pas valable. J'apprécie aussi leur très grande réactivité. Je sais dans la journée si le document est correct. On se contacte par téléphone et même si on ne se voit pas, au moins j'ai toujours les mêmes interlocutrices.*"

Exportation temporaire

Dans certains cas, l'exportation est temporaire. Vous exposez des produits sur une foire ou un salon international, vous utilisez du matériel professionnel à l'étranger ou vous transportez des échantillons ? Le carnet ATA facilite et simplifie vos démarches pour un coût réduit. Véritable passeport des marchandises devant séjourner temporairement à l'étranger, il réunit dans un même document pratique l'ensemble de vos déclarations en douane et suspend le paiement des droits et taxes exigibles à l'entrée de chaque pays de destination ou de transit, sous réserve que la marchandise revienne ensuite en l'état dans le pays de départ.

Créatrice de tissus d'exception destinés au marché du luxe, Aïda Duplessis a implanté Maison AD au Mans en 2016. Pour cette entreprise de trois salariés, l'export représente 70 % de l'activité, avec comme principaux débouchés les États-Unis et l'Asie. Pour présenter des échantillons de tissus à ses clients professionnels (décorateurs et architectes), la dirigeante a besoin de 2 à 3 carnets ATA par an. "*Bien sûr au début, il faut s'habituer à la plateforme Gefi. Le vrai plus selon moi, c'est le service de proximité proposé par la CCI Le Mans Sarthe,* affirme Aïda Duplessis. *Une conseillère est joignable, disponible et peut prendre la main sur le site en cas de problème. C'est vraiment très appréciable. Moi, j'appelle toujours une conseillère avant de remplir en ligne. Elle indique un délai, vérifie tous les éléments et m'appelle pour me dire que tout est correct ou pas. Ensuite, je fais la démarche en ligne. Le plus long, c'est la liste des marchandises à renseigner quand on a beaucoup d'échantillons. Pour chacun, il faut indiquer la taille, la couleur, la composition, la valeur et le lieu de fabrication. Mais avec une liste de marchandises bien préparée à l'avance, après c'est rapide. Une fois le paiement effectué en ligne, je vais chercher le carnet ATA à la CCI Le Mans Sarthe.*" La dirigeante insiste sur l'opportunité d'avoir un service de proximité compétent. "*La digitalisation a ses limites. J'ai besoin d'un contact humain avec des expertes qui nous connaissent. Elles sont très réactives pour répondre à nos questions et indiquer ce qui doit être corrigé. La machine ne peut pas tout faire...*"

Eh oui, le digital c'est encore mieux avec l'humain ! Pour toute question sur les fonctionnalités de la plateforme, les tarifs des formalités et si vous souhaitez être accompagné, n'hésitez pas à contacter nos spécialistes en formalités internationales. ■

LES ÉTAPES

Exportation définitive

1. Créez votre Profil client personnalisé. Accès à vos demandes 24 h/24, suivi de l'état d'avancement de vos dossiers en temps réel.
2. Documents visés et signés électroniquement disponibles dès traitement par la CCI. Ces documents ont une valeur juridique équivalente à leurs versions originales.

Exportation temporaire

1. Créez votre compte en quelques minutes sur formalites-export.com.
2. Joignez la liste de votre matériel et/ou de vos marchandises et composer votre voyage directement sur la plateforme Gefi.
3. Votre conseiller finalise votre commande et édite votre carnet ATA.
4. Vous récupérez votre carnet ATA, soit par courrier recommandé, soit remis en main propre à la CCI.

Source : CCI Pays de la Loire

Contact CCI

Pôle Formalités au 02 43 21 00 02
ou gefi@lemans.cci.fr
Site Gefi : formalites-export.com

↑ *Ludivine Frugier, directrice QHSE chez Rustin et Corina Batard, responsable QHSE.*

Gestion des déchets

TRANSFORMER UNE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ

→ par Élise Pierre

Réduction des coûts, conformité réglementaire, attractivité de la marque employeur… Mieux gérer ses déchets, plus qu'une pratique vertueuse, constitue un levier stratégique pour toute organisation. Grâce au diagnostic déchets et à des formations ciblées, la CCI accompagne les entreprises dans une transformation durable, à la fois économique et environnementale.

Et si mieux trier permettait de mieux performer ? C'est le message qu'Angélique Barré, experte déchets à la CCI du Mans et de la Sarthe, transmet aux entreprises qu'elle accompagne. Car derrière l'obligation de trier se cache un gisement d'économies, de valorisation et de différenciation. Dans son dispositif d'accompagnement, la CCI propose un diagnostic complet, réalisé sur site. Pendant environ deux heures, l'experte établit un état des lieux complet : types de déchets produits, quantités, filières utilisées, bonnes pratiques existantes, points de non-conformité… "*On regarde toujours ce qu'il y a dans les bennes,* raconte Angélique Barré. *Trop souvent, on y retrouve encore des déchets valorisables - plastique, carton, métaux - dans la benne DIB, dite tout-venant, qui ne devrait contenir que des déchets non-dangereux non valorisables*". Or cette mauvaise orientation a des conséquences : coût élevé du traitement, enfouissement évitable, non-conformité. Depuis 2024, les entreprises doivent pourtant produire un rapport annuel de caractérisation de leurs bennes DIB. Et en 2025, de nouvelles obligations renforceront ces règles du jeu.

Rustin : un diagnostic déchets

Face à ces enjeux, le diagnostic réalisé par la CCI apporte une feuille de route opérationnelle, qui comprend des rappels de la réglementation, des conseils personnalisés et des suggestions de filières de réemploi ou de recyclage, locales si possible. "*Je reviens six mois plus tard pour voir si les entreprises ont pu engager certaines de ces actions. Ce diagnostic est très vite rentabilisé. Les déchets bien triés vont dans des bennes moins chères*", observe-t-elle. À La Chartre-sur-le-Loir, l'entreprise Rustin, spécialisée dans les solutions d'étanchéité pour le ferroviaire et les caisses frigorifiques, a sauté le pas. "*L'évaluation menée par la CCI nous a permis d'identifier les bons contacts et les bonnes*

Cédric Cavalié, responsable environnement chez Aro.

filières, notamment pour le recyclage du silicone qui partait auparavant en enfouissement", explique Corina Batard, responsable QHSE. Résultat : deux tonnes de déchets évitées à l'enfouissement en un an et une orientation vers la valorisation énergétique. "*Ce diagnostic a été un vrai gain de temps, très opérationnel*", ajoute Ludivine Frugier, directrice QHSE. L'accompagnement a aussi permis de désencombrer le site de plusieurs palettes de déchets électroniques, désormais réemployés par des structures locales.

Aro : du tri à l'éco-conception

Spécialisée dans la fabrication d'équipements de soudage pour l'industrie (automobile principalement), l'entreprise Aro basée à Montval-sur-Loir (300 salariés) génère des déchets techniques variés ; "*On recycle très bien nos métaux - cuivre, alu, acier - avec des bacs dédiés*, explique Cédric Cavalié, responsable environnement. *Puis on a élargi le tri à d'autres flux : plastiques, papiers, bois, huiles, solvants, D3E…*" Aujourd'hui, Aro atteint un taux de 89 % de valorisation des déchets. Pour aller plus loin, l'entreprise a fait appel à la CCI pour une formation intra-entreprise à destination de ses managers. Trois demi-journées ont permis de sensibiliser une trentaine de responsables à la bonne gestion des déchets. "*Ça a changé leur regard sur cette démarche. Quand un manager comprend pourquoi trier, il embarque ses équipes*". Aro s'attaque désormais à l'écoconception : remplacement des mousses expansées par des calages carton sur mesure, études lancées pour caler les pinces de soudage de plusieurs centaines de kilos. Objectif : faire de chaque geste un levier de progrès. "*Le tri bien fait, c'est une économie directe. Et c'est un vrai engagement collectif !*" précise Cédric Cavalié qui se réjouit de ce changement de culture et de l'œil neuf posé en interne sur son métier.

Circet : comprendre pour mieux agir

À l'agence du Grand-Lucé du groupe Circet, acteur majeur des télécoms et de la transition énergétique (4 000 salariés), la formation inter-entreprises a agi comme un révélateur, avec des effets immédiats sur le terrain. "*Ce que j'ai retenu, c'est l'importance des filières REP* [(1)] *et des éco-organismes,* souligne Nadège Bouillot, adjointe QHSE. *Ne pas passer par l'éco-organisme équivaut à payer une deuxième fois le traitement du déchet.*" Depuis la formation, les échanges avec le prestataire Veolia ont permis de prévoir des changements de pratiques : meilleure séparation papier/carton, nouveaux contenants, meilleure gestion des films d'emballage plastiques… Pertinence et gain d'efficacité ! "*La formation permet de se poser, de se mettre à jour et d'échanger avec d'autres responsables QHSE. Réactualiser ses pratiques en écoutant les problématiques des autres entreprises, ça change notre regard.*"

De la contrainte à l'opportunité

Aujourd'hui, la réglementation impose la traçabilité des déchets. Dès 2025, les taux de valorisables autorisés dans les bennes DIB seront encore réduits. Mais cette exigence est aussi une opportunité. "*Travailler sur la gestion des déchets, c'est un levier pour la démarche RSE,* rappelle Angélique Barré. *Cela permet de réduire les coûts, de valoriser son image et de mieux répondre aux attentes des clients*". Chez Rustin, l'accompagnement de la CCI ne s'est pas arrêté au tri des déchets. "*Nous avons entamé une nouvelle étape avec un diagnostic écoconception,* confie Ludivine Frugier. *Cette première évaluation va nous permettre d'y voir plus clair avant de nous lancer dans le programme Écoproduire*". Pour Corina Batard, "*ce nouveau pas s'inscrit dans la continuité de notre démarche RSE. L'objectif est de réintégrer une partie du caoutchouc dévulcanisé dans notre production. C'est technique, mais cela correspond à notre volonté d'agir concrètement, sans compromis sur la qualité*". Une transition concrète en cohérence avec leur politique RSE.

La dimension environnementale devient aussi un critère différenciant dans les appels d'offres. "*Et communiquer sur ses bonnes pratiques est un moyen de se démarquer et de séduire des talents sensibles à ces enjeux*", souligne Angélique Barré. Pour s'engager dans cette dynamique vertueuse, l'approche de la CCI reste pragmatique : sensibilisation, diagnostic, conseil, formation… Chaque entreprise entre dans le parcours à son rythme. "*Le recyclage est souvent le réflexe, mais c'est le dernier maillon. On commence par réduire, réemployer puis recycler : c'est la logique des 3R, notre base de travail !*" conclut Angélique Barré. ■

(1) Filière à responsabilité élargie du producteur (REP : toute entreprise qui fabrique, distribue ou importe un produit est responsable de ses déchets jusqu'à leur traitement final.

Contact CCI

Angélique Barré au 06 33 53 06 51 ou angelique.barre@lemans.cci.fr

Nadège Bouillot, adjointe QHSE chez Circet.

FORMATION INTER-ENTREPRISES OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

La CCI organise une journée de formation le 5 juin pour former un référent déchets dans votre entreprise, ou faire monter en compétence vos équipes. La formation est certifiée Qualiopi et éligible au financement Opco. Contenus pratiques, cas concrets, retours de terrain assurés !

← *Laurine Couffignal, directrice Climat et territoires du Comité 21 Grand Ouest.*

Adaptation au changement climatique

LES ENTREPRISES ONT UN ENJEU STRATÉGIQUE !

→ par Élise Pierre

Hausse des températures, raréfaction de l'eau, vulnérabilité des bâtiments : le changement climatique bouleverse déjà les équilibres économiques locaux. Pour le Comité 21 Grand Ouest, les entreprises doivent s'adapter sans tarder.

Le climat évolue et les effets sont bien visibles. "*Ce qu'on observe à l'échelle internationale se constate aussi en Pays de la Loire et donc en Sarthe !*", souligne Laurine Couffignal, directrice Climat et territoires du Comité 21 Grand Ouest. Cette structure multi acteurs réunit entreprises, collectivités et citoyens autour de la transition écologique. Elle est à l'origine du GIEC des Pays de la Loire, groupement de scientifiques créé pour objectiver les effets du changement climatique à l'échelle locale et proposer des leviers d'action. "*Les indicateurs montrent que la hausse des températures s'est accélérée depuis les années 1980 et l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée. À horizon de dix ans, la température augmentera d'environ un degré par rapport à la période de référence 1976-2005, quel que soit le scénario. Les jeux sont faits. Il faut s'adapter.*" Pourtant, 68 % des dirigeants de PME et ETI ne considèrent pas cette adaptation comme une priorité, et seuls 12 % ont un plan d'action. De plus, 60 % ignorent les dispositifs d'accompagnement et de financement disponibles [(1)].

Pour les aider, les CCI lancent un programme dédié pour se mobiliser sans tarder. Car les entreprises subissent déjà des effets : "*La canicule de 2003 va devenir la norme d'ici à dix ans. Cela impacte l'organisation du travail, la logistique, la production. Il devient stratégique pour une entreprise de se poser la question de la continuité de son activité*", rappelle Laurine Couffignal. En Sarthe, certains risques sont identifiés comme le retrait-gonflement des argiles qui peut provoquer des fissurations sur les bâtiments. À cela s'ajoute la question de l'accès à la ressource en eau, du stress hydrique et de la vulnérabilité de certains emplois à ces changements.

Comprendre pour agir efficacement

En complément de l'Ademe et de la CCI, le GIEC des Pays de la Loire fournit des données locales, disponibles en ligne. "*Les dirigeants réagissent beaucoup plus quand on leur montre les données pour leur bassin d'emploi ou leur communauté de communes. Cela rend les enjeux concrets.*" Un deuxième rapport identifie des leviers d'adaptation et d'atténuation pour quatre secteurs clés : transport, aménagement, industrie et alimentation. Les recommandations : "*réaliser un diagnostic de vulnérabilité par filière, repenser les usages de l'eau, adapter les conditions de travail, mais aussi réinterroger les chaînes de valeur*", détaille Laurine Couffignal. Dans le domaine industriel, l'approche "*produire moins mais mieux*" est mise en avant, via l'économie circulaire, l'écoconception ou les technologies low-tech. "*Il est aussi possible de réduire la consommation énergétique en valorisant la chaleur fatale, en optant pour l'hydrogène vert ou le biogaz, ou en limitant les sources lumineuses inutiles. Ce sont des solutions accessibles pour beaucoup d'entreprises*".

Vers une mobilisation collective !

Le Comité 21 Grand Ouest insiste sur la nécessité de croiser expertises scientifiques et retours de terrain. "*Sur nos travaux en cours (2024-2026), nous intégrons directement des entreprises dans nos groupes de travail : ressource en eau, vulnérabilité socio-économique, impact sur les métiers du tourisme et de l'alimentaire*", précise Laurine Couffignal, pour qui la mobilisation collective peut changer la donne : "*les différents scénarios montrent qu'il est encore possible de contenir les effets du changement climatique. Les entreprises ont un rôle stratégique à jouer. Non seulement pour assurer leur pérennité, mais aussi pour participer activement à la résilience de leur territoire.*" ■

(1) Enquête Bpifrance/Le Lab, décembre 2024.

Contact CCI

Camille Lechevallier au 07 62 65 87 71 ou camille.lechevallier@lemans.cci.fr

Plus d'information

www.giec-pl.org

LELIEVRE

LELIEVRE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LOCAUX D'ACTIVITÉS | COMMERCES | INDUSTRIES | BUREAUX

LE MANS | ANGERS | NANTES | TOURS

Locaux d'activités

Université

- **À louer** bâtiment d'activité de 1200 m² dont 230 m² de bureaux climatisés, parfait état, clos sur une parcelle de 5600 m², Ref 2610

Nord Le Mans

- **À louer** bâtiment d'activité récent de 234 m² dont 50 m² de bureaux, Ref 2463
- **À louer** bâtiment d'activité de 2400 m²dont 300 m² de bureaux climatisés, avec 4 quais au pied de l'autoroute, terrain clos, Ref 2169
- **À vendre** Programme neuf, diverses surfaces dont 771 m² d'activité, livraison début 2026, Ref 3025

- **À vendre** bâtiment de stockage de 1200 m² datant de 2014, parfait état, quai, au pied de l'Autoroute. Ref 2893

Sud Le Mans

- Emplacement N°1-Exclusivité-sur rond point majeur de la zone sud, terrain de 2500 m² pour faire entre 300 et 900 m² de batiment clé en main à forte vocation commerciale, Ref 3052
- **À vendre** locaux neufs de 550 m² avec 120 m² de bureaux, livraison 1er semestre 2026, Ref 3048
- **À louer** bâtiment de 310 m² dont 150 m² de bureaux en parfait état, Ref 2902
- **À louer** bâtiment avec bureaux climatisés et show room de 320 m² + 780 m² de stockage, Ref 2901
- **À vendre** bâtiment de 4000 m² sur un foncier de 11000 m² sur rond point sortie autoroute, Ref 2996

Investissement

- **Programme neuf**, livrable début 2026, ensemble à vocation d'activité de 12 cellules de surfaces diverses pour un total de 5500 m² sur un foncier de 13000 m², Ref 3014

Bureaux

- **À vendre/à louer Le Mans Gare sud** , immeuble de bureaux de 3077 m² indépendant en R+4, 77 places de parking, superbe emplacement.

- **À vendre Le Mans Chanzy,** immeuble de bureaux refait à neuf de 560 m² sur 3 niveaux dont 1 sous-sol, parkings privatifs, Ref 2998
- **À louer Le Mans Montheard,** plateau de bureaux de 400 m² en RDC, excellent état, nombreux parkings privatifs, Ref 3035
- **À vendre Le Mans Centre,** plateau de bureaux de 193 m²au R+2, prox immédiate Palais de Justice, parkings privatifs, Ref 2999
- **À louer Le Mans Université,** superbe plateau de bureaux neuf de 638 m² au dernier étage disposant d'une terrasse privative de 80 m² et parkings privatifs, Ref 2742
- **À vendre/à louer Le Mans centre,** plateau de bureaux de 151 m² au R+4, idéal profession libérale, proche arrêt tramway, Ref 2972

- **À louer Secteur Université ,** immeuble de bureaux neuf de 575 m² en R+1, possibilité de division par niveau, environnement agréable paysagé, terrasses et parkings privatifs, Ref 2782

- **À Louer Le Mans Place de la République,** 2 plateaux de bureaux de 260 m² chacun au R+3 et R+4, refaits à neuf, climatisés. emplacement rare. Ref 2804

Bureaux : Gilles HERIVEAU - 06 16 34 54 62
Locaux d'activités : Philippe CHARLOT - 06 03 24 21 48
1 rue Charles Fabry - LE MANS - Tél. 02 43 24 40 60 | www.lelievre-immobilier-entreprise.com

Nouvelle opportunité en TVA

L'OPTION POUR L'ASSUJETTI UNIQUE OU "GROUPE TVA"

→ par Cédric Provôt

Depuis 2023, les groupes de sociétés peuvent opter pour le régime de l'assujetti unique (ou groupe TVA), permettant de déposer une déclaration unique de TVA pour l'ensemble des membres et de considérer les transactions intragroupes comme hors champ de la TVA. Ce régime simplifie ainsi les obligations fiscales, mais restait limité en pratique à certains secteurs d'activités. Dès 2026, cette option est élargie à tous les secteurs. Chaque groupe doit toutefois évaluer en amont la faisabilité et les impacts d'une telle option.

↑ *Cédric Provôt, avocat associé fiscaliste.*

Dans un groupe de sociétés classique, chaque société doit déposer tous les mois sa propre déclaration de TVA recensant la TVA collectée sur les ventes et la TVA déductible sur les achats, déterminant soit une TVA nette à payer au Trésor soit un crédit de TVA. Il n'est pas possible de compenser le crédit de TVA d'une des sociétés avec la TVA nette à payer d'autres sociétés du groupe, ce qui peut être pénalisant en termes de trésorerie pour le groupe.

Par ailleurs, les transactions intragroupes sont en principe soumises à la TVA (sauf exonération spécifique) et doivent obligatoirement faire l'objet de factures.

Depuis le 1er janvier 2023, et à l'instar d'autres États membres de l'Union européenne auparavant, la France a introduit la possibilité d'opter pour un régime TVA de groupe, en vue de simplifier la gestion déclarative de la TVA des groupes et de permettre l'effacement total des transactions intragroupes au regard de la TVA.

Un régime de groupe jusqu'ici limité en pratique à certains secteurs d'activités

L'article 256 C du Code général des impôts entré en vigueur en 2023 prévoit que les entreprises établies en France, qui sont étroitement liées financièrement, économiquement et sur un plan organisationnel, peuvent opter pour le régime de l'assujetti unique (dit aussi "groupe TVA").

Une fois l'option exercée, l'ensemble des sociétés du groupe est considéré comme un assujetti unique (AU ci-après) vis-à-vis des tiers au groupe. L'AU désigne alors un représentant en son sein qui dépose une seule déclaration de TVA mensuelle recensant l'ensemble des opérations des membres.

Les opérations réalisées entre les membres sont traitées comme des opérations internes sans incidence en TVA.

Malgré son intérêt évident en TVA, ce régime entraînait jusqu'à présent un surcoût de taxe sur les salaires pour les entreprises récupératrices de TVA, limitant l'intérêt du régime à

certains secteurs d'activité déjà soumis à la taxe sur les salaires (notamment les secteurs financiers et assurance, secteur associatif, logement social où les entités ne peuvent pas ou peu récupérer la TVA).

Un intérêt désormais élargi à tous les secteurs d'activité dès le 1er janvier 2026

La loi de finances pour 2025 a neutralisé l'effet de surcoût de taxe sur les salaires pour les entreprises récupératrices de TVA en créant une exonération spécifique, ce qui élargit désormais l'intérêt de l'option à tous les secteurs d'activités dès le 1er janvier 2026.

À quelles conditions ?

Les entités doivent avoir des liens financiers, économiques ou organisationnels pendant toute la période d'application du régime. Les liens financiers s'établissent notamment par un contrôle de plus de 50 % du capital ou des droits de vote par une même entité.

L'option doit être formulée au plus tard le 31 octobre de l'année pour prendre effet au 1er janvier de l'année suivante et elle couvre obligatoirement une période de trois années civiles. Les groupes qui souhaiteraient appliquer le régime dès le 1er janvier 2026 devront donc opter au plus tard le 31 octobre 2025.

Un régime qui présente de nombreux avantages

Le régime de l'assujetti unique présente de prime abord les avantages suivants :

- une simplification des obligations déclaratives pour l'ensemble du groupe, en centralisant la déclaration de la TVA au niveau du représentant ;
- une optimisation de trésorerie en réduisant la TVA décaissée et en limitant les demandes de remboursements de TVA ;
- une réduction des risques fiscaux en cas de contrôle sur le traitement TVA des flux intragroupes (les flux étant alors hors TVA) ;
- une éventuelle réduction de frottements TVA sur les flux intragroupes ;
- une souplesse dans le choix du périmètre du groupe (sous réserve bien entendu de remplir les conditions basiques) ;
- une simplification dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, puisque les flux intragroupes ne donnent pas lieu à l'émission de factures.

Le régime d'assujetti unique n'est toutefois pas sans contraintes et obligations qu'il convient d'apprécier en amont.

L'opportunité de l'option et ses contraintes doivent être préalablement évaluées au cas par cas

Chaque groupe présentant par essence des particularités, il convient de vérifier au cas par cas en amont si l'option pour l'assujetti unique est possible, viable et opportune.

Outre les conditions de base préalables à remplir (notamment les liens entre les entités), il convient de veiller régulièrement à leur respect pendant toute la durée du régime.

Il convient également de réfléchir au périmètre du groupe, à la gestion de la remontée des informations permettant d'établir la déclaration de TVA et de la trésorerie nécessaire au paiement de la TVA au Trésor. D'autres aspects tels que les impacts sur les processus de facturation et sur les paramétrages comptables et TVA des systèmes d'informations doivent aussi être pris en compte.

En conclusion, le régime d'assujetti unique est une option qui se présente comme attractive pour les groupes cherchant à optimiser leur gestion fiscale.

Toutefois, sa mise en œuvre nécessite une attention particulière aux règles précises régissant par exemple les liens entre les entités, les obligations déclaratives, les impacts comptables et informatiques, afin d'éviter tout écueil fiscal ou pratique.

Il convient donc pour les groupes intéressés d'effectuer en amont une étude préalable des avantages et inconvénients.

Contact

Cabinet Fidal, 72 avenue Olivier Messiaen, Le Mans au 02 43 20 55 55
Cédric Provôt, avocat associé fiscaliste

Campus formation CCI

UN PROGRAMME IMMOBILIER AMBITIEUX

→ par Maryse Gautier

Pour répondre aux besoins du territoire, à l'évolution de son offre de formation conjuguée à l'augmentation attendue de ses effectifs d'apprenants, ainsi qu'aux nouvelles exigences pédagogiques, la CCI Le Mans Sarthe a lancé la construction de trois nouveaux bâtiments sur son campus de formation au Mans. Une opération majeure qui représente 33 millions d'euros d'investissements. Présentation de ce projet ambitieux pour le territoire.

Depuis la date de sa création en 1856, la Chambre de commerce et d'industrie n'a jamais réalisé un tel investissement dans un programme immobilier, explique Philippe Brunet, directeur général de la CCI. *Il se déroule en deux phases (voir encadré p. 21) et nous attaquons aujourd'hui la construction de trois nouveaux bâtiments pour une surface de près de 10 000 m² !*"

Cette stratégie immobilière répond à la volonté de donner aux apprenants toutes les chances de réussite grâce à un enseignement de qualité dans des bâtiments plus modernes, plus modulables et mieux équipés.

Rappelons que la CCI accueille chaque année 2 300 apprentis et étudiants et propose plus de 65 diplômes du CAP au bac + 5 dans de nombreuses filières : commerce, maintenance automobile, communication, gestion, hôtellerie-restauration, management, numérique, performance industrielle, ressources humaines, santé… Avec des taux de réussite allant de 82 % à 100 % !

3 000 alternants et étudiants en 2030

Le campus de formation ainsi agrandi permettra de structurer une offre de formation en logique de filières complètes allant jusqu'au bac + 5, notamment dans les domaines du numérique, du management, des ressources humaines et de la finance. L'ensemble du campus CCI pourra ainsi accueillir jusqu'à 3 000 alternants et étudiants, du CAP au bac + 5, avec un objectif de 80 diplômes à l'horizon 2028.

"Ce programme fédérateur bénéficie d'un formidable soutien des collectivités qui contribuent significativement à son financement : la Région des Pays de la Loire pour un montant de 9,22 millions d'euros, le Département de la Sarthe et Le Mans Métropole pour 3 millions d'euros chacun. Le reste de l'investissement de 18 millions d'euros est financé par la CCI, précise Philippe Brunet. *Soit un total de plus de 33 millions uniquement pour la première phase du programme qui devrait s'achever en septembre 2026 !*"

"Les évolutions du campus de formation de la CCI s'intègrent complètement dans la stratégie de développement du nombre d'étudiants sur Le Mans, avec les deux autres grands pôles poussés par la Métropole que sont l'université et la gare sud ", insiste Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole. À l'occasion de la pose de la première pierre en mars dernier, Jean-Luc Catanzaro, vice-président du Conseil régional, a souligné l'engagement commun des différentes collectivités sur ce "*magnifique projet structurant pour notre territoire. Il offrira des conditions optimales pour l'apprentissage et le développement des compétences de notre jeunesse. L'objectif est bien la formation et l'emploi au service de nos entreprises qui font la richesse de notre territoire.*" Un argument économique exprimé également par Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, car "*il est indispensable de développer l'offre de formation supérieure pour former les compétences pour nos entreprises et rendre notre territoire économiquement attractif*".

© Mürisserie

↑ *Futur bâtiment d'enseignement supérieur au 185 bis rue Henri Champion au Mans.*

Un bâtiment hôtellerie-restauration

Ainsi, à la rentrée 2026, les apprentis de la filière hôtellerie-restauration du CFA de la CCI devraient pouvoir profiter d'un nouveau bâtiment d'une surface totale de 4 739 m² au 132 rue Henri Champion sur le site historique, une construction d'un budget de 10 millions d'euros. Elle a vocation à se substituer à un bâtiment existant (datant des années 70) qui ne répond plus aux besoins fonctionnels ni aux évolutions réglementaires attendues (décret tertiaire, accessibilité PMR, etc.). Le bâtiment actuel sera d'ailleurs déconstruit à terme.

Le nouveau bâtiment va donc permettre une fonctionnalité plurielle en répondant aux nouveaux modes pédagogiques et sera doté de nouveaux équipements. L'objectif est de redonner à la filière restauration, aujourd'hui en tension, une visibilité et une attractivité.

Concrètement, ce bâtiment disposera d'un restaurant pédagogique et accueillera du public pour faire découvrir les savoir-faire des jeunes en formation. Il donnera un accès visuel à la production et à la confection culinaire, mais aussi permettra aux apprentis en formation d'exprimer leurs pratiques pédagogiques en situation réelle. Il facilitera également le déploiement de nouvelles formations attachées à l'hôtellerie (puisque trois chambres sont prévues).

Un projet en deux phases

Phase 1 : 2019-2026

- Acquisition d'un foncier (ancien site Afpa au 185 bis rue Henri Champion au Mans).
- Démolition de trois bâtiments (deux anciens site Afpa et un campus formation)
- Installation de 4 600 m² d'ombrières photovoltaïques
- Constructions de trois bâtiments : filière automobile, restauration et enseignement supérieur

Phase 2 : 2027-2030

- Installation de 920 m² complémentaire d'ombrières photovoltaïques
- Construction d'un atelier complémentaire pour la filière automobile
- Réhabilitation de trois bâtiments pour les filières tertiaires
- Démolition d'un bâtiment historique

Un bâtiment d'enseignement supérieur

Le bâtiment d'enseignement supérieur, situé au 185 bis rue Henri Champion sur des terrains récemment rachetés par la CCI, abritera

INTERVIEW

Hervé Tremblaye,
président de la CCI Le Mans Sarthe

↑ *Pose de la première pierre en mars dernier.*

Dans le cadre de son mandat, Hervé Tremblaye affiche la volonté de mener à bien le projet initié sous la mandature de Noël Peyramayou, à savoir assurer les moyens d'un fort développement de l'offre de formation technique et supérieure de la CCI, notamment grâce à un projet immobilier d'envergure. Explications.

Pourquoi ce projet est-il si important ?

Parce qu'un territoire n'est rien sans ses jeunes, porteurs d'espoir et de renouveau et parce que nos entreprises ont un besoin permanent et renouvelé de nouvelles compétences. Si le progrès technique, et les gains de productivité associés, sont essentiels, c'est bien l'Homme qui est source de progrès et d'innovation.
Or, notre territoire voit depuis trop longtemps nos jeunes partir en nombre sous d'autres horizons pour poursuivre leurs études… et ne reviennent que trop rarement.
Les choix de la CCI en la matière sont donc clairs : investir massivement - comme jamais dans notre histoire - dans le développement des compétences de nos jeunes et donc dans des infrastructures associées.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ?

Si la CCI du Mans et de la Sarthe a investi le champ de la formation depuis 1909, et de l'alternance depuis 1919, elle n'occupe le campus de la Californie que depuis le début des années 70.
Plusieurs bâtiments de ce site ont été construits depuis 2010, et correspondent à des standards d'éducation modernes, mais une bonne partie des autres nécessiteraient d'être repris en profondeur, voire d'être détruits. Mais la simple rénovation de l'existant ne permettrait pas d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir la massification de nos effectifs en formation initiale accompagnée du doublement du nombre de titres et diplômes préparés.

Nous avons donc choisi d'investir d'abord dans la construction de nouveaux bâtiments nous permettant d'atteindre ces objectifs et de disposer d'infrastructures de haute qualité correspondant aux standards qui sont les nôtres en la matière à savoir :
- garantir l'excellence pédagogique,
- atteindre un haut niveau de diplomation et de réussite aux examens,
- favoriser la progression sociale et professionnelle de nos jeunes.

Dans la quasi-totalité des entreprises sarthoises il y a un jeune - ou un peu moins jeune ! - qui a été formé par la CCI. Pas un restaurant, une concession automobile, un garage, une entreprise de service, une industrie sans que la CCI n'ait fourni les compétences au travers de ces jeunes. Derrière la plupart des transmissions d'entreprises familiales, la CCI a aussi été présente.

Quels sont les soutiens pour atteindre ces engagements ?

Je voudrais tout particulièrement souligner le partenariat solide qui s'est noué entre la CCI et ses partenaires financiers locaux et notamment le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Sarthe et la Métropole du Mans. Nous n'aurions pas pu mettre en œuvre nos ambitions sans leur soutien.
Mais au-delà de l'accompagnement financier, je suis surtout très heureux de l'alignement de vision stratégique sur ce programme que nous portons depuis 2017. J'y vois la preuve de la crédibilité accordée à notre chambre consulaire et la solidité de notre projet.
Je tiens aussi à souligner l'engagement des Opco [1] qui nous permettent d'investir plus fortement dans le renouvellement de nos matériels et accompagnent aussi notre développement.
Enfin, je veux saluer l'engagement des entreprises sarthoises qui ont répondu à nos appels d'offres et nous ont permis de leur octroyer 98 % de la valeur des marchés.

(1) L'ANFA (Association nationale pour la formation automobile) et les opérateurs de compétences Mobilités et AKTO.

quant à lui l'ensemble des formations supérieures dont l'école des métiers du digital Ekod, le Groupe Escra formant aux métiers de la distribution automobile, l'EGC business school (commerce, management, gestion), Emeci (école de management industriel et commercial) et les diplômes postérieurs à bac + 2 préparés au CFA.

Il s'agit pour la CCI de regrouper dans une unité de lieu, l'ensemble de son offre de formation supérieure qu'elle soit dispensée sous statut apprenti ou étudiant, et d'accompagner la croissance des effectifs. Car l'objectif est de disposer d'un bâti permettant d'étendre l'offre de formation supérieure de la CCI et d'offrir aux bacheliers sarthois un champ de poursuite d'études élargi.

Avec un budget de 10 millions d'euros, cette nouvelle construction d'une surface de 4 104 m² offrira un magnifique lieu d'études aux apprenants dans un environnement très végétal faisant la part belle à un parvis de campus avec des parcours piétonniers et deux-roues, incitant l'usage de la mobilité douce.

Précisons également que la nouvelle construction s'implante dans la continuité d'un bâtiment existant plus à l'ouest affirmant ainsi un front bâti et une future centralité pour les formations supérieures. Les bâtiments seront liés pour permettre l'accroissement des effectifs pour les écoles.

↑ *Futur bâtiment hôtellerie-restauration au 132 rue Henri Champion au Mans.*

Un nouvel atelier mécanique

La filière mécanique du CFA située au 132 rue Henri Champion va bénéficier quant à elle d'un nouvel atelier de 730 m² qui s'implante au cœur du site dans la continuité fonctionnelle et architecturale des volumes bâtis déjà présents, avec une logique de flux commune à l'ensemble du pôle mécanique. Il est accolé et mitoyen aux bâtiments existants et abrite deux ateliers de mécanique véhicule particulier (VP), en un volume unique avec deux salles de lancement, deux vestiaires, deux sanitaires et un espace de stockage.

Le bâtiment s'inscrit dans une double dimension : d'une part, répondre à la demande croissante des entreprises en alignant le nombre de formés aux besoins identifiés, et d'autre part, élargir l'offre de formation sur les métiers émergents (rétrofit, maintenance véhicules électriques, hydrogènes).

Efficience environnementale et énergie renouvelable

Le programme de construction des bâtiments de la CCI place au cœur de sa conception la volonté d'être économe et performant énergétiquement, d'être résilient face au changement climatique, de ne pas contribuer à l'accélération de ce dernier en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir un confort d'utilisation par la qualité de l'air intérieur, l'accès à la lumière naturelle et le confort hygrothermique. Pour cela, les enjeux du développement durable sont intégrés tout au long des phases de conception.

Les bâtiments s'inscrivent donc dans une démarche d'efficience environnementale. Déjà 4 600 m² d'ombrières photovoltaïques sont installées et d'autres compléteront le programme. Un chauffage à eau chaude raccordé au réseau de chaleur urbain est également prévu. De plus, un système de récupération des eaux pluviales pour une réutilisation dans les sanitaires et l'arrosage est intégré. Enfin, l'utilisation de matériaux biosourcés tels que les faux plafonds en fibre de bois, des sols en fibres naturelles et de la peinture à base d'algues fait partie intégrante du schéma constructif.

La conception des bâtiments présente ainsi des performances énergétiques supérieures de 30 % et un impact carbone d'exploitation supérieur de 70 % par rapport à la RE 2020 (réglementation en vigueur). Il faut aussi souligner que le programme ne consomme rien de plus en surface urbanisée puisque des bâtiments anciens seront rasés à la fin des chantiers.

↑ *Futur atelier mécanique au 132 rue Henri Champion au Mans.*

Intégration paysagère

Le site du campus formation de la CCI avoisinant la douzaine d'hectares, l'intégration paysagère des bâtiments a été largement réfléchie. Les dispositifs paysagers sont envisagés de manière pérenne permettant des coûts d'entretien limités et un suivi maîtrisé. Les essences aux abords des cheminements sont sélectionnées pour leur rusticité et leur faible besoin en eau. Comme les espaces engazonnés sont réalisés en semis "pousse lente" pour limiter le nombre de tontes à l'année. Plantés de couvre-sols limitant la reprise de la végétation pionnière, les espaces périphériques, peu accessibles et loin des circulations, sont pensés afin de limiter leur entretien.

Pour terminer, la CCI Le Mans Sarthe tient à souligner l'écoute de ses partenaires institutionnels depuis le début du projet - la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et Le Mans Métropole - qui, par leur contribution, placent l'offre de formation comme un levier essentiel à l'attractivité du territoire. "*Ensemble, nous construisons un avenir prometteur pour notre jeunesse… Ici le campus formation sera une véritable pépite régionale*", conclut Jean-Luc Catanzaro. ■

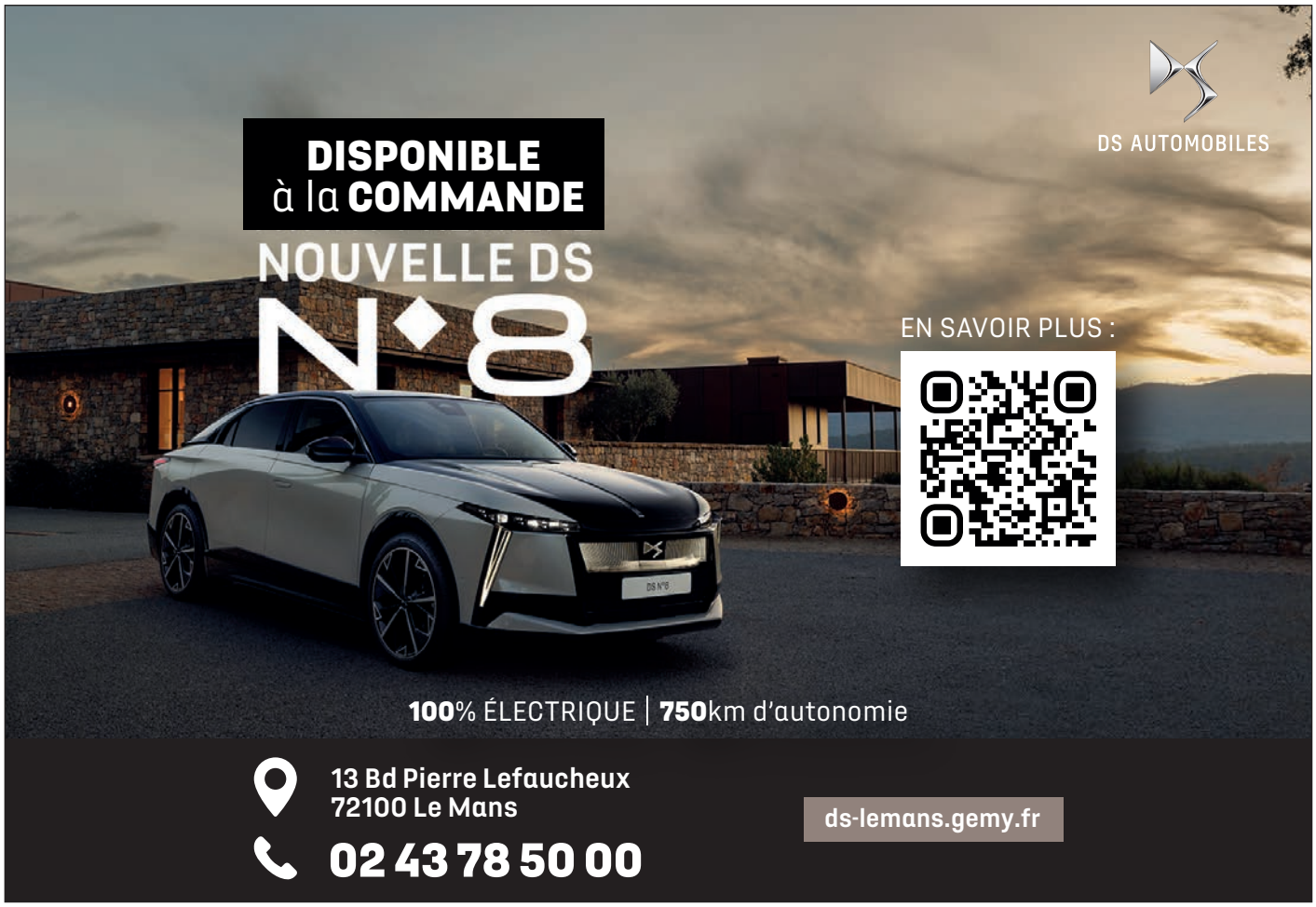
DISPONIBLE
à la COMMANDE
NOUVELLE DS
N°8
DS AUTOMOBILES
EN SAVOIR PLUS :
100% ÉLECTRIQUE | 750km d'autonomie
13 Bd Pierre Lefaucheux
72100 Le Mans
02 43 78 50 00
ds-lemans.gemy.fr

OUVERTURE
NOUVELLE AGENCE
SERMA LOC
LOCATION DE MATÉRIEL BTP
ARNAGE LE MANS SUD
PLAN D'ACCES
LA GA
Z.A.C. de la Rivière
D147a
Rue des Acums
Boulevard
Lefaucheux
Rue des Troène
Rue des Genê
Rue des Ros
Rue Ernest-Sylvain Bollée
La Gémerie
Arnage
COORDONNEES
53 Rue Ernest Sylvain Bollée
72230 ARNAGE
location@serma-btp.com
02.43.52.20.20
www.serma-btp.fr

Site web éco-conçu

COMMENT ENGAGER **VOTRE ENTREPRISE ?**

↑ *Luc Canaguier, référent numérique responsable chez Sopra Steria.*

→ par Élise Pierre

À l'heure où le numérique représente près de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, concevoir un site internet de manière responsable devient un véritable enjeu. L'écoconception numérique, encore méconnue, ne se limite pas à réduire la consommation énergétique. Quels leviers activer ? Luc Canaguier, référent numérique responsable chez Sopra Steria nous éclaire.

L'*objectif de l'écoconception est de réduire les impacts environnementaux d'un service numérique, tout en maintenant un niveau de service équivalent*", explique Luc Canaguier, référent numérique Sopra Steria sur le service public, qui rappelle que "*le numérique responsable va bien au-delà du green IT*". Derrière l'apparente "dématérialisation" du numérique se cache une matérialité très concrète : serveurs, terminaux, réseaux, data centers… "*sans oublier l'extraction des matières premières, leur transport et leur usage jusqu'à la fin de vie*". Pour Luc Canaguier, "*chaque clic repose sur une infrastructure physique complexe. Pour évaluer son impact, il faut raisonner en cycle de vie complet, pas uniquement en empreinte carbone…*"

La question de l'usage

La première étape d'une démarche responsable ne relève pas du code mais part d'un questionnement du besoin. Est-il pertinent de développer un service utilisé par 2 % des visiteurs ? Cette vidéo est-elle indispensable ? "*Souvent, la meilleure ligne de code éco-conçue est celle qui n'existe pas*", résume Luc Canaguier qui challenge ses clients en ce sens dès le début du projet.

Une fois les besoins clarifiés, place à l'action. L'écoconception repose sur des dizaines de bonnes pratiques, dont voici les principales :

- Approche "mobile first" : penser d'abord pour les petits écrans.
- Limitation des ressources : images allégées, vidéos en option à télécharger.
- Polices standard : éviter les polices à télécharger qui alourdissent le site.
- Navigation optimisée : raccourcir les parcours utilisateurs, simplifier l'arborescence.
- Compatibilité : composants standards pour éviter l'obsolescence logicielle.
- Mises à jour raisonnées : distinguer les mises à jour de confort des mises à jour de sécurité.

Chaque optimisation technique (CPU, mémoire, bande passante) peut prolonger la durée de vie des équipements côté utilisateur… et diminue les déchets numériques. À condition de bien intégrer les effets rebonds !

Mesurer et améliorer en continu

Un site peut être écoconçu même après sa mise en ligne. Grâce à des outils d'analyse, on peut alléger des pages, supprimer des contenus peu consultés, revoir les parcours de navigation… "*On peut supprimer ou déplacer certaines fonctionnalités peu utilisées. Ce n'est pas de la privation, c'est de la pertinence*", précise l'expert.

Au-delà des aspects techniques, l'écoconception touche aussi à des questions sociales, politiques et éthiques : extraction des métaux rares, surconsommation de matériel…. "*Peu de développeurs sont encore formés à ces sujets, mais cela devrait faire partie des compétences de base, au même titre que la sécurité ou la performance*". Écoconcevoir un site internet, ce n'est pas juste faire un site "plus léger" mais "*adopter une posture de sobriété dans toute la chaîne de conception et de développement, depuis le besoin initial jusqu'à la mise en ligne*". Pour l'entreprise, les bénéfices sont multiples : performance, image, conformité… Un numérique plus frugal, plus intelligent, porteur de sens qui valorise notamment votre marque employeur ! ■

Contact CCI

Julie Hacault au 06 32 49 61 67
ou julie.hacault@lemans.cci.fr

LM MANUTENTION
HM HYDRO-MANUTENTION

Vente - Location - SAV
Chariots élévateurs - Nacelles - Gerbeurs - Transpalettes

CESAB M330H

BEST SELLER
DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS
THERMIQUES

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF CESAB SUR LES DÉPARTEMENTS 72-37-53-61

Tél : 02 43 84 48 20 **www.lm-manutention.com**

© lacomdelacom.com

PERSPECTIVES
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL

Création ou reprise d'entreprise | Expertise comptable | Social | Droit | Consulting
Transmission d'entreprise | Gestion d'entreprise | Formations / Séminaires dirigeants

PME, Artisans, Commerçants et Professions libérales, bénéficiez de compétences multiples au service de votre performance.

2 rue Héraclite, Uptown bâtiment B - 72000 Le Mans • **Tél. 02 43 39 51 51**
lemans@agcperspectives.fr • www.agc-perspectives.fr

Espagne

LA DESTINATION EUROPÉENNE À NE PAS MANQUER

→ par Pierre-Jacques Provost

Notre voisin espagnol est, économiquement parlant, très en forme. Dans ces temps incertains, voilà une destination potentiellement rentable qui vaut le détour.

En matière d'export, on peut dire que les temps sont difficiles et que l'on manque clairement de visibilité. La conjoncture inciterait plutôt à se focaliser sur les valeurs sûres comme notre voisine, l'Espagne, que l'on connaît, où nos produits sont appréciés et qui présente des perspectives encourageantes. C'est en tout cas le constat fait par Richard Gomes, directeur Espagne-Portugal de Business France. Interview.

Quel est l'état de santé de l'Espagne ?
Le patient va bien, puisque c'est ce qui se fait de mieux en Europe en termes de taux de croissance. L'année 2024 s'est terminée avec 3,2 % de croissance. En comparaison, c'est 1,1 % pour la France et moins 0,2 % pour l'Allemagne. C'est quatre fois plus que la moyenne européenne de la zone euro (0,7 %). Même si les prévisions ne tiennent pas compte des rebondissements de ces derniers mois, elles sont de 2,4 % en 2025 et 2,2 % en 2026, c'est encore quatre fois plus que ce qui est envisagé au niveau européen, au moins dans la zone euro, donc l'Espagne va très bien.

Ce sont nos voisins. Beaucoup de gens connaissent l'Espagne, sa culture. Peut-on considérer que l'Espagne est une destination facile pour les entreprises françaises ?
Oui, c'est facile parce que géographiquement c'est à côté et culturellement, ce n'est pas très éloigné. Il n'y a pas de droit de douane, donc ça reste effectivement un marché facile d'accès.
Après, forcément, il y a des différences. L'Espagne est un pays multiple, comme la France l'est aussi. L'Espagne du Nord est très différente de l'Espagne du Sud. Il y a des particularités administratives comme les communautés autonomes qu'il faut avoir en tête.

↑ *Richard Gomes, directeur Espagne-Portugal de Business France.*

Est-ce qu'il faut appréhender cette organisation administrative différente pour exporter en Espagne ?
C'est effectivement la bonne manière d'aborder les choses. Les gens de l'Atlantique sont très différents de ceux de la Méditerranée. En Espagne, cette diversité, on la retrouve aussi dans le nombre de langues officielles. Il y en a six, le castillan dans toute l'Espagne puis le basque, le catalan, le galicien, le valencien et l'aranais. Ça reste très fort et il y a vraiment des particularités régionales. Après, tout le monde parle le castillan et quand on veut faire du business, on ne va pas vous obliger à parler en catalan ou en basque. Mais pour la distribution par exemple, il y a quelques normes et quelques étiquettes qu'il faudra rapidement adapter à la langue locale.

La France est une référence en Espagne

Quels sont les secteurs les plus porteurs pour les entreprises françaises ?
Une des révolutions, bien sûr, c'est le tourisme de luxe. C'est quelque chose qui est nouveau depuis quelques années et notamment à Madrid. Historiquement, c'était Barcelone la porte d'entrée touristique, et puis après les Baléares, Ibiza, etc. Une fois que l'on a dit luxe et tourisme, il y a aussi les biens de consommation. On a tout ce qui est secteur de la décoration qui va aussi avec l'immobilier de luxe en développement également.
Le secteur de la santé est très fort aussi avec beaucoup d'exportations françaises. Les besoins sont nombreux en pharmacie, parapharmacie notamment.
C'est un énorme pays de production agroalimentaire, mais dont la productivité est plutôt basse. Donc la France vend beaucoup sur la partie amont comme les machines. À l'autre bout de la chaîne, ce qui avait un peu disparu et qui revient en force lié au tourisme de luxe, ce sont des marques de luxe dans l'agroalimentaire, dans la gastronomie qui s'installent maintenant en Espagne.

Qu'en est-il pour le secteur industriel ?
L'Espagne est le deuxième pays au monde en nombre de kilomètres de lignes à grande vitesse. Devant nous, juste derrière la Chine. Le secteur ferroviaire est intéressant. Il y faut de la maintenance et du réinvestissement. L'Espagne veut favoriser et améliorer tout ce qui est train de banlieue qui a été un peu mis de côté.
Moins connus, mais en plein boum aussi, l'aéronautique et le spatial qui se développent grandement du côté espagnol. Secteur traditionnel, l'automobile (avec plus de voitures produites qu'en France chaque année) reste encore un centre de production très fort.

Est-ce que les entreprises françaises connaissent ces opportunités ?
Oui, parce qu'on leur dit. On n'a jamais eu autant de demandes d'entreprises qu'en ce moment. Nous accompagnons quasiment 1 000 entreprises différentes chaque année sur l'Espagne. Ce qu'il faut savoir, c'est que la France est une référence pour les Espagnols. Un peu comme nous, l'Allemagne est une référence. Et donc ce qu'apportent les entreprises françaises est très demandé par les Espagnols.

Quels sont les principaux défauts des entreprises françaises quand elles abordent le marché espagnol et qu'il faudrait corriger ?
Alors, le classique, l'arrogance, c'est-à-dire "j'arrive en terrain conquis !" Les Espagnols sont très demandeurs, mais ça ne veut pas dire que c'est une expansion naturelle de la France. Il faut s'adapter au marché espagnol et aux interlocuteurs. Donc le côté, "j'arrive, mon produit est génial et donc tu vas l'acheter", non, ça ne marche pas comme ça.
L'Espagnol achète un produit, mais il achète aussi la personne qui le vend. On est dans une relation très forte avec la personne et les interlocuteurs sont aussi importants quasiment que le produit.
La deuxième chose, c'est ce côté *one-shot* : "je viens une fois par an, ça suffit, et ensuite, les ventes continuent". Non, il faut aussi des preuves d'amour régulières avec les Espagnols.

CHIFFRES CLÉS

48 millions d'habitants.
81 % de la population est urbaine.
506 002 km² pour **95** habitants/km²
6,8 millions d'habitants à Madrid et sa banlieue, pour **19,3 %** du PIB.
4e économie de la zone euro.
2e destination touristique mondiale en valeur.
+ 3,2 % taux de croissance en 2024.
11,2 % taux de chômage en 2024.
L'Espagne est le **4e** client de la France et son **5e** fournisseur.
La France est le **1er** client de l'Espagne et son **3e** fournisseur.

L'Espagne n'attire pas que les Français. Quels sont les autres concurrents ?
Les Chinois, mais je dirais qu'ils sont un peu partout. Et après, au niveau européen, c'est plutôt l'Italie et le Portugal sur des produits de faible valeur ajoutée. Et sur les produits à forte valeur ajoutée, on retrouve les Allemands. On identifie aussi les Américains notamment dans l'aéronautique et dans la défense qui va devenir un gros sujet. Sur la partie tech, on est en concurrence, avec ce qui se fait de mieux entre États-Unis, Allemagne et Angleterre. ■

Contact CCI
Myriam Reuzé au 07 85 48 17 57
ou myriam.reuze@lemans.cci.fr

MISSION DE PROSPECTION COMMERCIALE EUROPE DU SUD

La Team France export de la région Pays de la Loire organise une mission collective de prospection commerciale sur l'Europe du Sud du 13 au 17 octobre, avec un ou deux pays au choix dont l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal.

Contact CCI
Isabelle Nevers au 06 79 52 66 36
ou isabelle.nevers@paysdelaloire.cci.fr

ADEKma
LEVAGE

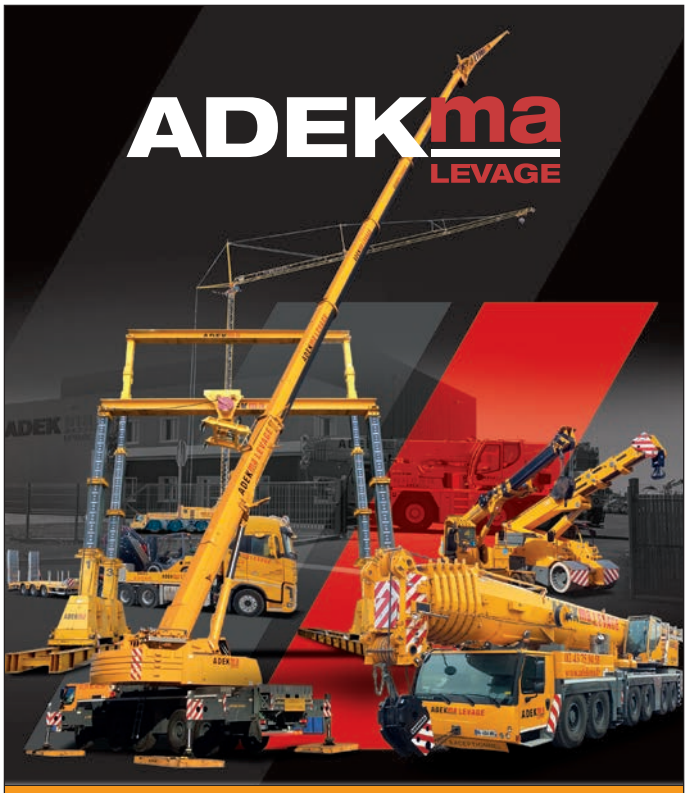

www.adekma.fr - contact@adekma.fr - Tél : 02 43 75 94 58
70, avenue Pierre Piffault - 72100 LE MANS

LEVAGE | MANUTENTION | TRANSFERT INDUSTRIEL | STOCKAGE

CERFRANCE
MAYENNE-SARTHE

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

NOUVELLE AGENCE
CERFRANCE À ÉCOMMOY

Partenaire privilégié de la performance des dirigeants d'entreprise

Expertise Comptable

Conseil

- Fiscalité
- Juridique
- Qualité & Environnement
- Social & Paie
- Patrimoine
- RH & Management
- Outils en ligne & Formations

Bienvenue

ÉCOMMOY
1 rue Ronsard
02 43 40 48 28

REPERES
La mode au masculin

NOUVELLE COLLECTION
PRINTEMPS - ÉTÉ

VÊTEMENTS & ACCESSOIRES

N·Z·A NEW ZEALAND AUCKLAND
JACOB COHËN
BOSS HUGO BOSS
LAGERFELD
Vicomte A. PARIS - PALM BEACH
PJS PARAJUMPERS

PASSAGE DU COMMERCE - LE MANS

Au **Crédit Mutuel, nous soutenons votre activité** et nous sommes à vos côtés **pour protéger vos locaux et vos biens***.

Rencontrons-nous pour en discuter.

Rendez-vous dans une Caisse de Crédit Mutuel

Téléchargez l'appli Crédit Mutuel

Connectez-vous au site www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel

Maine-Anjou, Basse-Normandie

*Après étude et sous réserve d'acceptation de la Caisse de Crédit Mutuel. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

Les Caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès des ACM IARD S.A, entreprises régies par le Code des assurances.
Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.
Crédit Photo : Prisma.

↑ *Christophe Maurier, directeur général de Sadrin Rapin.*

Formation en langues étrangères

CAP SUR LA CERTIFICATION CLOÉ

→ par Élise Pierre

Maîtriser une langue étrangère est un atout de taille pour toute entreprise et peut faire la différence sur un marché concurrentiel. Afin d'accompagner les entreprises et leurs équipes dans cette montée en compétences, la CCI propose une solution flexible, professionnalisante et reconnue par l'État : la certification Cloé.

Développée par les CCI en partenariat avec le réseau des centres d'étude de langues (CEL), la certification Cloé [1] évalue les compétences orales et écrites à travers des mises en situations concrètes. Objectif : permettre aux collaborateurs de communiquer efficacement dans leur domaine d'activité, en anglais, espagnol, allemand, italien…

Une certification adaptée aux besoins du terrain

À la différence d'autres tests plus académiques, Cloé s'ajuste aux réalités de l'entreprise. La formation puis les tests peuvent être organisés en présentiel ou en distanciel, à tout moment de la journée, et sont éligibles au Compte personnel de formation (CPF). Cette souplesse permet aux entreprises de planifier la montée en compétences de leurs salariés selon leurs contraintes terrain. C'est le choix qu'a fait Sadrin Rapin, entreprise générale de construction basée au Mans (200 salariés, 65 M€ de CA) qui a lancé en 2023 une formation en anglais pour douze de ses collaborateurs. "*Nous intervenons sur des chantiers avec des interlocuteurs internationaux. Il devenait indispensable que nos équipes puissent dialoguer efficacement en anglais, que ce soit au moment de la négociation comme en cours d'ouvrage,* explique le directeur général Christophe Maurier. *Certains étaient déjà à l'aise, d'autres avaient besoin de progresser ou réactiver leurs connaissances. La certification Cloé a permis une formation à la carte, avec des groupes de niveaux et des contenus directement liés à notre secteur d'intervention.*"

Une formation sur mesure, dans un esprit collectif

Assurée par le formateur natif Peter Wheeler, la formation s'est tenue un vendredi sur deux, dans les locaux de l'entreprise. Les séances ont mêlé cours de grammaire, conversations, jeux de rôle, déjeuners en anglais, dans un format dynamique. "*Peter a su s'adapter à chaque profil. Il a rendu les échanges naturels, concrets et s'est intégré à notre culture d'entreprise. On a même simulé des réunions de chantier en anglais, ce qui a renforcé la complicité entre collègues*". Au-delà des progrès individuels, cette démarche a créé une vraie cohésion de groupe, dans un contexte non-hiérarchisé propice à l'apprentissage. "*J'étais dans un groupe comme tout salarié, avec les chargés d'affaires et conducteurs de travaux, je me suis trompé comme tout le monde… et j'ai progressé jusqu'à décrocher ma certification niveau C1*", sourit le dirigeant. Plusieurs autres participants ont obtenu leur certification. "*Cela m'a donné confiance. Ce type de formation ouvre des portes, renforce la crédibilité face aux clients et fait progresser tout le collectif !*"

Un investissement stratégique

Si chaque collaborateur a mobilisé son CPF, l'entreprise Sadrin Rapin a financé l'organisation logistique. Un modèle gagnant-gagnant, qui a été facilité par l'accompagnement de la CCI : "*ils ont été très réactifs et ont assuré un suivi personnalisé*", précise Christophe Maurier qui recommande à toute entreprise cette formation qui était basée sur le volontariat : "*Pour une entreprise comme la nôtre, qui ne travaille pas à l'export, cette démarche est différenciante. Peu de sociétés du BTP investissent dans les langues. Or c'est un vrai marqueur de professionnalisme. On aurait dû le faire plus tôt car le seul frein était surtout de libérer du temps au planning,*" conclut le dirigeant. ■

(1) Cloé : Compétences linguistiques orales et écrites.

Contact CCI

Fabienne Mockler au 06 98 07 29 07 ou fabienne.mockler@lemans.cci.fr

© AdobeStock

L'intelligence artificielle AU CŒUR DES FORMATIONS CCI

→ par Maryse Gautier

Dans un contexte dans lequel les entreprises doivent sans cesse évoluer pour rester compétitives, la CCI met plus que jamais l'innovation au centre de ses priorités en proposant une nouvelle offre de formation dédiée à l'intelligence artificielle (IA). Celle-ci vise à accompagner les professionnels dans l'intégration de ces technologies pour transformer leurs pratiques au quotidien.

L'intelligence artificielle apporte une nouvelle dimension dans les pratiques professionnelles du quotidien dans de nombreux métiers. Elle permet, par la création de contenus, l'automatisation de tâches administratives, l'analyse de données complexes, d'optimiser son temps et de se concentrer sur des tâches plus stratégiques, à plus forte valeur ajoutée.

Utiliser l'IA générative (et ses outils tels que ChatGPT) dans ses missions professionnelles au quotidien permet d'optimiser son travail et de gagner en performance.

Dans certains métiers, comme les métiers commerciaux par exemple, l'IA permet, par le traitement de données complexes, de mieux comprendre les tendances d'un marché, le comportement des utilisateurs (clients) et donc d'améliorer sa stratégie commerciale.

Dans les métiers du marketing, l'IA générative facilite la création de contenus (tels que des articles de blog, des descriptions produits, des argumentaires), l'automatisation et la personnalisation de campagnes e-mailing clients, la génération de visuels.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs et l'IA peut s'adapter à bien d'autres besoins métiers.

Une nouvelle offre de formation

L'intelligence artificielle s'invite alors au cœur de nouvelles formations CCI qui portent sur l'optimisation des pratiques grâce à l'IA, notamment dans des domaines comme le développement commercial, le marketing, les ressources humaines, la formation ou encore l'immobilier. Ces formations intelligence artificielle visent à accompagner les professionnels dans l'intégration de ces technologies pour transformer leurs pratiques au quotidien.

DÉCOUVREZ UNE SÉLECTION DE NOS FORMATIONS IA

- **Intelligence artificielle : 3 h chrono pour rédiger des prompts efficaces** (en présentiel ou en distanciel)
  Une méthodologie claire et des outils concrets pour rédiger des prompts pertinents adaptés à vos besoins professionnels et/ou personnels.
- **L'IA pour les débutants : comprendre et utiliser l'intelligence artificielle au quotidien**
  Découvrir les bases de l'intelligence artificielle et apprendre à intégrer ces outils. Une formation accessible pour démystifier l'IA et la mettre à son service !
- **Booster sa productivité grâce à l'IA**
  Libérer le potentiel de son équipe en découvrant comment l'intelligence artificielle peut transformer le quotidien professionnel.
- **Optimiser la relation client grâce à l'IA**
  Utiliser les outils d'intelligence artificielle pour mieux comprendre les besoins de ses clients et renforcer leur satisfaction.
- **L'IA au service de votre activité ressources humaines**
  Améliorer ses pratiques grâce à l'IA, du recrutement à la gestion des talents.
- **Intégrer les outils d'IA pour enrichir ses pratiques en marketing**
  Améliorer ses pratiques professionnelles autour du marketing grâce à l'IA.

Avec ces initiatives, la CCI affirme sa volonté de jouer un rôle moteur dans l'évolution des compétences et l'accompagnement des entreprises face aux transformations digitales. ■

Contact CCI

Formation continue au 02 43 21 58 12 ou formation.continue@lemans.cci.fr

Plus d'information

formation.paysdelaloire.cci.fr

Une industrie respectueuse de l'environnement ...

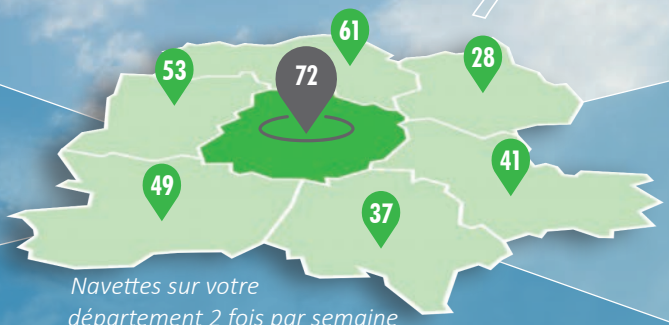

Navettes sur votre département 2 fois par semaine

La qualité, les services en plus !

Réception
Ouverture du lundi au vendredi
De 6h00 à 21h00

Qualité
Utilisation de Zinc première fusion
Niveau de pureté à 99,995 %

Conformité
Traitement norme EN NF ISO 1461
Traitements spéciaux sur demande

Appui technique
Aide à la conception de vos pièces
Validation de vos études

Service logistique
3 navettes de transport intégrées
Passage sur votre département
2 fois / semaine

Réactivité
Délai de traitement de 48 à 72 h en moyenne / 12 h sur rendez-vous

02 43 39 11 11
72550 Coulans sur Gée

contact@galva-72.fr
www.galva-72.fr

CITROËN

Jusqu'à
15 000 €*
d'avantage client
en passant à l'ÉLECTRIQUE !

*Modèles présentés : Citroën ë-Berlingo Van Taille M 800 kg Moteur électrique 136ch (100 kW) Batterie 51 kWh avec options teinte spéciale Rouge Ardent, Pack Premium Connect 3 places avant : 37000€HT. ë-Jumpy Fourgon taille M 100 kW (136ch) batterie 50 kWh avec options teinte spéciale Rouge Ardent, Porte latérale coulissante gauche, Projecteurs full LED avec feux diurnes à LED et Pack Visibilité comprenant projecteurs antibrouillard + rétroviseurs rabattables électriquement (42300€ HT). ë-Jumper L3H2 13m3 moteur électrique 200 kW (270ch) batterie 110 kWh, teinte spéciale Rouge Tiziano, avec Pack Visibilité Premium (capteurs de pluie et de luminosité & commutation automatique des feux de route, projecteurs antibrouillard, projecteurs FULL LED (57 950 € HT). (1) Soit 10 485 € HT de remise sur le prix d'un utilitaire CITROËN ë-Jumper 100% électrique au tarif de 56 400 € HT ; tarif du 04/2025 et de la Prime CertiNergy pour la valorisation des travaux au titre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie de 4 515 € ** non soumis à la TVA. (N° SIREN CertiNergy : 798 641 999)

GEMY AUTOMOBILES LE MANS
13 Bd Pierre Lefaucheux
72100 Le Mans
02 43 78 50 00
citroen-lemans.gemy.fr

Haute Sarthe Alpes mancelles

UN TISSU DYNAMIQUE ET UNE DIVERSITÉ DE PME

→ par Emmanuel Chevreul

Couvrant le quart nord-est du département, la communauté de communes Haute Sarthe Alpes mancelles est un territoire rural composé de 38 communes, dont l'activité économique se concentre principalement autour des axes routiers et ferroviaires qui relient Alençon au Mans. Les Alpes mancelles qui, de Fresnay-sur-Sarthe à Saint-Léonard-des-Bois, offrent à la vue du visiteur un somptueux paysage vallonné et des bâtiments d'un autre temps, lui confèrent également un fort potentiel touristique.

↑ *Philippe Martin, président de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes mancelles.*

L'activité industrielle a longtemps reposé sur plusieurs grandes entreprises historiques, réparties sur l'ensemble du territoire. Celles-ci demeurent aujourd'hui parmi les principaux employeurs locaux. On peut citer Hutchinson (joints d'étanchéité pour l'automobile) à Sougé-le-Ganelon, HVA Concept - Eiffage Construction (modules sanitaires préfabriqués) à Fresnay-sur-Sarthe, la Tannerie de Vivoin (qui travaille pour des maisons de luxe), ou encore Suez RV Plastiques Ouest (recyclage de produits plastiques) à Vernie…

Aujourd'hui, l'activité économique se développe principalement au sein de zones d'activités intercommunales, initiées par les élus au cours des trois dernières décennies. "*Ces zones sont au cœur de notre action. Elles nous permettent de consolider et de diversifier notre tissu économique, industriel et artisanal, d'une part en facilitant la création et l'implantation de nouvelles entreprises, d'autre part en offrant aux entrepreneurs locaux des terrains adaptés à la croissance de leur activité*", résume Philippe Martin, président de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes mancelles et maire de Bourg-le-Roi.

Neuf zones d'activités communautaires

Deux zones, quasiment entièrement occupées, ont été aménagées le long de la route départementale 338 qui relie les périphéries alençonnaise et mancelle.

Aux portes d'Alençon, à Bérus, la zone de la Pommeraie accueille plusieurs PME et entreprises artisanales, notamment implantées dans les secteurs du transport et des services. La dernière arrivée est l'entreprise

Tamisier (vente et réparation de matériel agricole).
Plus au sud, à Maresché, près de Beaumont-sur-Sarthe, les deux zones de la Pitoisière sont également bien occupées par des activités de toutes tailles (garage, agroalimentaire, maison d'assistantes maternelles...). Le dernier occupant en date est Santé au Travail, qui vient d'acquérir un bâtiment auprès de la Communauté de communes.
Deux autres sites ont vu le jour à proximité des sorties de l'A28, lors de sa mise en service il y a 25 ans. Le parc d'activités d'intérêt départemental de Maresché, cogéré par quatre intercommunalités du nord Sarthe, a progressivement trouvé ses occupants depuis une dizaine d'années, bien qu'il reste encore des terrains à vendre. On y trouve notamment une importante centrale à béton, Girpav, ainsi que plusieurs activités de service.
De même, la zone aménagée au pied de l'autre bretelle autoroutière, à Rouessé-Fontaine, est en grande partie occupée depuis deux ans par une unité de méthanisation fondée par 25 agriculteurs. Cette usine produit l'équivalent de la consommation de gaz de 3 500 habitants.
La Communauté de communes gère aussi un village d'artisans à Sougé-le-Ganelon, à proximité duquel sera prochainement aménagé un parc photovoltaïque, ainsi que le site de La Bassesse, à Saint-Ouen-de-Mimbré, qui accueille plusieurs PME et TPE.
Enfin, la zone de la Promenade, à Saint-Ouen-de-Mimbré, le long de l'axe reliant Fresnay-sur-Sarthe à la RD 338, connaît une belle dynamique, avec l'arrivée prochaine de Somelec (voir encadré) et les installations prévues d'une seconde station de lavage, d'un artisan en électricité et plomberie, d'une activité de travaux agricoles, ainsi que d'un magasin de jardinerie et de décoration.
"*L'attractivité de cette zone, qui répond pleinement aux besoins des professionnels locaux, nous encourage à travailler à son extension*", affirme Philippe Martin.

Offre de transport et de soins pour renforcer l'attractivité

Pour renforcer l'attractivité de ces sites économiques, et plus globalement du territoire, les élus priorisent à la fois le développement des transports et celui des services de santé.

© Haute Sarthe Alpes mancelles

↑ *Le Domaine du Gasseau, à Saint-Léonard-des-Bois, propose toute une programmation culturelle.*

"*Pour faciliter les déplacements des salariés de nos entreprises, dont une partie habite Le Mans ou Alençon, nous voulons optimiser la desserte des deux gares situées sur la ligne Caen - Alençon - Le Mans - Tours, à La Hutte (commune nouvelle de Fresnay-sur-Sarthe) et à Vivoin. Dans ce but, nous allons expérimenter à la rentrée, avec la Région, une navette reliant quotidiennement la gare de La Hutte à la zone de la Promenade et au centre-ville de Fresnay-sur-Sarthe. Nous déployons aussi un plan mobilités qui encourage le covoiturage et l'autopartage*", poursuit le président.
La Communauté de communes œuvre également pour garantir une offre de soins accessible à tous. Depuis 15 ans, elle a été parmi les premières à aménager des maisons de santé (à Fresnay-sur-Sarthe, Sougé-le-Ganelon, Fyé, Beaumont-sur-Sarthe), à salarier des praticiens, et aujourd'hui, à s'appuyer sur de nouveaux dispositifs permettant d'accompagner, au quotidien, les médecins dans leurs consultations.

Bien entendu, l'un des atouts majeurs de ce territoire reste son patrimoine naturel et bâti. Plus que jamais, les élus et les acteurs touristiques souhaitent valoriser cette richesse.
C'est pourquoi l'office de tourisme des Alpes mancelles, en partenariat avec ceux d'Alençon et du Mont des Avaloirs, a récemment créé la marque protégée "Les Alpes mancelles", visant à promouvoir le territoire à travers ses activités touristiques et économiques.
Dans le même esprit, la Communauté de communes vient d'aménager de nouveaux locaux pour l'office de tourisme à Beaumont-sur-Sarthe et continue à investir dans le domaine du Gasseau, son site touristique majeur, ainsi que dans le parc animalier de Bourg-le-Roi.

En outre, au cours de ces dernières années, divers investissements ont été réalisés pour développer, sur tout le territoire, les sentiers cyclistes, VTT et pédestres. Haute Sarthe Alpes mancelles est, en effet, un terrain de jeu propice pour tous les amateurs de sport nature, qui sont de plus en plus nombreux et peuvent contribuer au développement du commerce et de l'activité touristique. ■

SOMELEC S'INSTALLE SUR LA PROMENADE

La société Somelec, entité du groupe Firalp, va s'implanter dès cet été dans la zone de La Promenade, au sein d'un bâtiment racheté à la Communauté de communes. Spécialiste de la construction de réseaux (électricité, gaz, éclairage public, fibre optique, bornes de recharge électrique), l'entreprise souhaite se rapprocher de ses clients sarthois - dont Enedis, qui lui a conseillé ce bâtiment - et s'ouvrir à de nouveaux marchés dans le nord du département, ainsi que dans l'Orne, tant en direction des collectivités que des industriels. "*Notre intention est de recruter une dizaine de salariés locaux d'ici à la fin de l'année*", précise Franck Westerlin, directeur régional de Somelec Firalp, en soulignant l'emplacement stratégique de ces nouveaux locaux, à proximité de l'A28.

CABINET
CHAILLOT

Conseils en propriété industrielle.

7 avenue François Mitterand - 72000 Le Mans
cabinet@chaillot.com - Tél : 02 43 87 77 79

Déposer sa marque :

L'importance de bien choisir les produits et services lors du dépôt.

Plus d'informations sur
www.chaillot.fr
/cabinetchaillot

L'enregistrement d'une marque protège un signe, le plus souvent un ou des mots, éventuellement avec un logo, pour désigner des produits et/ou services.

Le titulaire de la marque pourra interdire l'utilisation **d'un signe identique ou similaire,** pour désigner des **produits ou services identiques ou similaires.** Par exemple, le titulaire d'une marque JOPPIE désignant des sauces peut interdire l'usage d'une marque YOPIE pour de la moutarde.

Il est essentiel, au moment du dépôt, de **bien définir les produits et services désignés,** car ils définissent la portée de la protection et qu'il n'est pas possible après le dépôt d'en ajouter.

De plus, si la marque n'est pas utilisée dans le commerce pendant cinq ans en liaison avec tout ou partie des produits et/ou services désignés, **elle peut être déchue,** totalement ou partiellement. Par exemple, si une marque désignant comme produits des vêtements et des chaussures n'est exploitée que pour des vêtements, elle risque la déchéance pour les chaussures.

Si une marque désigne une **catégorie très large** de produits et n'est utilisée que pour une partie, la désignation sera précisée. Dans un cas récent, une marque désignait les "services de recherche et développement" mais n'était utilisée que dans le domaine particulier de recherche portant sur les véhicules, ce qui a amené la Cour d'Appel à ne prendre en compte que les "services de recherche et développement dans le domaine des véhicules".

Cette marque désignait également les véhicules mais aucun véhicule n'était vendu sous la marque en question. Même si le titulaire a pu montrer des photos d'exposition pendant lesquelles une voiture qu'il a développée était présentée, cela n'a pas été considéré comme un usage, aucune voiture n'ayant été vendue sous la marque. La marque a donc été partiellement déchue.

L'exploitation de la marque pour des produits similaires à ceux qui sont désignés ne permet pas non plus d'empêcher la déchéance de la marque. Par exemple, une marque qui désigne les sauces et qui est exploitée pour de la moutarde uniquement sera déchue.

Enfin, en classe 35, on trouve des services de gestion commerciale, d'administration commerciale. Attention, ces services sont ceux fournis à d'autres entreprises et non pour vous ou vos clients. Une marque désignant les services de *"gestion des affaires et direction de l'exploitation d'établissements, en particulier en faveur de la résidence à l'âge de la retraite »* mais utilisée pour désigner des services de maisons de retraite, services qui appartiennent à la classe 43, mais qui n'étaient pas désignés, a été entièrement déchue et son titulaire n'a pas pu agir en contrefaçon. Attention donc de **bien définir les produits et services** à désigner lors d'un dépôt de marque.

Nous publions chaque année une sélection de jurisprudences. Pour mieux comprendre le droit des marques, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir la sélection de l'année.

BREVETS

Études de brevetabilité. Rédaction des demandes. Dépôts, procédures de délivrance et formalités devant les Offices. Inventions de salariés. Consultations juridiques. Surveillance. Veille et intelligence économique. Stratégie.

MARQUES DESSINS & MODÈLES

Recherches. Dépôts, procédures d'enregistrement et formalités devant les Offices. Surveillances et enquêtes d'usage.

AUTRES DROITS

Obtentions végétales. Appellations d'origine. Indications géographiques.

CONTRATS

Brevets & Savoir-faire. Logiciels, bases de données & sites internet. Marques. Dessins & Modèles. Droits d'auteur. Noms de domaine.

AUDIT

Due Diligence. Évaluation des droits de propriété industrielle.

LITIGES

Précontentieux. Contentieux. Surveillances douanières.

FORMATION

Sensibilisation à la propriété industrielle.

Caroline Dufeu, co-gérante de Gino et Marisa au Mans.

Trophées du commerce
Les Sarthois à l'honneur

Le réseau des CCI met à l'honneur les commerces et les services de proximité, ainsi que les unions commerciales les plus performants avec les Trophées du commerce. Avec cette première édition, le réseau des CCI entend célébrer tous ceux et toutes celles qui au quotidien œuvrent pour dynamiser le cœur des villes et des villages en créant leur activité, en innovant, en proposant des produits ou services soucieux de l'environnement et de la qualité.

Le jury des Trophées du commerce de la CCI Le Mans Sarthe s'est réuni fin janvier 2025, pour désigner les lauréats départementaux. Plusieurs catégories ont permis de récompenser des initiatives exemplaires :

- Entrepreneuriat & Qualité : Gino et Marisa. Cette épicerie fine italienne située au Mans propose une large gamme de produits 100 % italiens, notamment des charcuteries, fromages, antipasti, vins et liqueurs. L'établissement dispose également d'un espace de dégustation où les clients peuvent savourer des plats préparés sur place, avec un menu qui évolue quotidiennement. Ce concept hybride combine épicerie et restauration, offrant aux amateurs de cuisine italienne une expérience authentique et conviviale.
- Développement durable : Épi Fany. L'épicerie de proximité située à Saint-Ouen-en-Belin privilégie le circuit court et la vente de produits locaux pour soutenir les producteurs régionaux. Depuis 2018, Stéphanie Calero, sa gérante, propose une large gamme de produits alimentaires, incluant fruits, légumes, épicerie sucrée et salée, viandes et fromages. Elle offre également des services tels que dépôt de pain, coin FDJ et tabac, ainsi qu'un service de livraison à domicile.
- Innovation : Station M. Depuis son ouverture en 2021, la boutique située au Mans propose une sélection d'objets du quotidien durables et désirables, incluant des cosmétiques naturels, des produits pour la maison et de la mercerie. La boutique met l'accent sur des produits éco-responsables, alliant praticité et qualité, qui ont été testés et approuvés par l'équipe. Station M s'engage à offrir des articles naturels et efficaces, reflétant une démarche écologique et responsable.
- Coup de cœur du jury : Les Bas Nylon. La boutique à La Chartre-sur-le-Loir propose une sélection de mode rétro vintage pin-up, permettant aux clients de replonger dans l'ambiance des années 40 et 50. En plus de sa gamme de vêtements et accessoires, la boutique a inauguré un salon de thé le 23 janvier 2025, offrant un espace convivial pour ses visiteurs. Cette combinaison unique de boutique rétro et de salon de thé crée une expérience immersive pour les amateurs de vintage.
- Union commerciale : Plac' Écommoy est une association fondée en 2017, regroupant une vingtaine de commerçants, artisans et professions libérales du centre-ville d'Écommoy. Grâce à ses diverses actions et animations, Plac'Écommoy joue un rôle essentiel dans le dynamisme économique et social d'Écommoy, renforçant le lien entre les habitants et les acteurs économiques locaux.

Les lauréats de chaque catégorie ont concouru à l'étape régionale des Trophées du Commerce où ils étaient en compétition avec les meilleurs commerçants des autres départements des Pays de la Loire. Deux sarthois ont remporté la victoire régionale : Gino et Marisa, et Épi Fany. Ils accèdent à l'étape nationale le 2 juin prochain !

Contrat d'apprentissage
Une rémunération en baisse

Les salaires nets des apprentis baissent pour tous les nouveaux contrats signés depuis le 1er mars 2025 en raison de nouvelles mesures inscrites dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2025. Jusqu'à présent, l'apprenti était dispensé de la totalité des cotisations salariales dans la limite de 79 % du Smic. En dessous de ce pourcentage, son salaire net était donc presque identique à la rémunération brute. Depuis le 1er mars 2025, en raison de cotisations sociales plus importantes, les apprentis voient leur salaire diminuer. Les contrats d'apprentissage signés avant le 1er mars 2025 ne sont pas concernés. Le seuil de dispense des cotisations sociales est abaissé à 50 % (au lieu de 79 %) du Smic (soit environ 900 euros brut). La part de rémunération supérieure à ce seuil est désormais soumise aux cotisations salariales classiques. Les apprentis percevant au moins 50 % du Smic seront prélevés au titre de la CSG et de la CRDS, des contributions sociales obligatoires destinées au financement de la Sécurité sociale.

Club d'investisseurs
Loir Invest Club

Implanté au Loircowork, le Loir Invest Club est une initiative privée portée par Jérôme Coirier, entrepreneur passionné par la vallée du Loir, et soutenue par Denys Wissler, responsable du développement économique local. Leur ambition : soutenir les porteurs de projet freinés par un accès limité aux financements bancaires. Le club réunit une quinzaine d'investisseurs issus de parcours variés qui s'engagent à prendre des participations minoritaires dans le capital d'entreprises locales. Loin des logiques de rendement financier, ils misent sur l'humain, l'ancrage territorial et le sens des projets. Une dynamique inédite en Sarthe, saluée par la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, et rendue possible grâce à l'accueil au Loircowork, la maison de l'économie et de l'innovation du territoire.

Contact

Denys Wissler au 06 74 07 89 71 ou denys.wissler@loirluceberce.fr

Accélérez votre parcours de décarbonation !

Votre CCI vous accompagne

CONTACTEZ :

Camille LECHEVALLIER au **07 62 65 87 71**

camille.lechevallier@lemans.cci.fr

MISSION CARB O

Accélérer, accompagner, décarboner.

CCI LE MANS SARTHE

© AdobeStock

CCI business

Un outil créateur de liens entre donneurs d'ordres et entreprises

CCI Business est l'outil clé pour les entreprises qui veulent gagner en visibilité, accéder à des marchés et nouer des partenariats stratégiques ! La plateforme développée par les CCI facilite la mise en relation, l'accès aux appels d'offres et le développement du réseau professionnel, constituant un véritable levier de croissance pour les acteurs économiques de la région. Pour les donneurs d'ordres, CCI Business permet de valoriser les appels d'offres et élargir le sourcing en identifiant de nouveaux prestataires et partenaires locaux. Pour les entreprises du territoire, l'intérêt est d'accéder aux grands marchés, saisir de nouvelles opportunités et développer l'activité en élargissant le réseau professionnel.

Concrètement, les entreprises créent un compte sur la plateforme et renseignent leurs domaines d'expertise, leurs offres de services et leurs références. Elles peuvent ensuite consulter les appels d'offres, les projets et les besoins des donneurs d'ordres référencés sur la plateforme. Les entreprises sont informées des évolutions de leur secteur grâce à des newsletters personnalisées. Et grâce à un tableau de bord, elles ont la possibilité de suivre les opportunités, recevoir des notifications et être informées des évolutions des projets qui les concernent.

Découvrir CCI Business

paysdelaloire.ccibusiness.fr

CFA CCI Le Mans Sarthe

Les apprentis s'illustrent aux finales régionales Worldskills

Les finales régionales de la compétition des métiers - Worldskills 2025 - ont eu lieu les 7 et 8 mars derniers au parc des expositions d'Angers. Attirant près de 12 000 visiteurs, cet événement a mis en lumière le talent des 260 compétiteurs dans 46 métiers différents. Organisée tous les deux ans, cette compétition constitue de véritables jeux olympiques des métiers pour des jeunes en cours de formation. À cette occasion, huit apprentis du Centre de formation d'apprentis CCI Le Mans Sarthe se sont démarqués : Sullyvan Leroy décroche la 2e place en peinture automobile, Mathias Guibert-Olivier, Noah Queneau-Potier et Pablo Fourniols montent sur le podium en technologie véhicule industriel, respectivement 1er, 2e et 3e. Paolo Godin, Charles Alexandre, Lilian Fardeau réalisent le même exploit en technologie motocycle. Nathan Fournier, quant à lui, termine à la 1ère place en tôlerie carrosserie. Durant les deux journées d'épreuves, les candidats réalisent en un temps limité et en situation réelle, des productions qui concentrent les difficultés techniques de chaque métier. Précision, sang-froid, créativité et rapidité d'exécution, des atouts que nos jeunes apprentis ont su déployer pour faire la différence. Les médaillés d'or ont maintenant rendez-vous à Marseille pour les finales nationales Worldsills en octobre prochain.

Ces deux jours ont aussi permis aux visiteurs d'échanger sur les métiers de l'automobile, du véhicule industriel et de la moto, grâce aux ateliers découvertes et au pôle d'informations sur les formations du CFA CCI Le Mans Sarthe.

vos dates de formation

→ 29 mai
Booster sa productivité grâce à l'IA

→ 3 juin
Communiquer et vendre avec Facebook

→ 3 juin
Sauveteur secouriste au travail (SST) : maintien et actualisation des connaissances SST

→ 5 et 6 juin
Excel perfectionnement

→ 19, 20, 26, 30 juin et 7 juillet
Maîtriser les fondamentaux de la gestion d'entreprise (certifiante) + CCE le 11 juillet (existe sans CCE)

→ 24 juin
Booster vos performances commerciales avec l'intelligence artificielle

→ 2 et 3 juillet
Manager : réussir sa prise de fonction

→ 3, 7, 8, 9 juillet + 10, 11, 12 septembre
Maîtriser le traitement de la paie (certifiante) + CCE 26 septembre (existe sans CCE)

→ 3, 7, 8, 9 juillet
Paie niveau 1 : établir la paie et les charges sociales

→ 18 septembre
Handicap en entreprise : cadre légal, enjeux et rôle du référent handicap

→ 2, 3 septembre et 13 octobre
Référent santé sécurité au travail : exercer une mission de prévention des risques professionnels

→ 4 septembre
Formation juridique des membres du CSE (- de 50 salariés)

→ 4, 5 septembre et 10 octobre
Les essentiels de la fonction RH

→ 9 septembre
Référent harcèlement moral et sexuel

→ 15 et 16 septembre
Management : accompagnement et conduite au changement

→ 18 et 19 septembre
Exercer le rôle de tuteur en entreprise (certifiante) + CCE 3 octobre (existe sans CCE)

Contact CCI

Formation continue CCI Le Mans Sarthe
7, avenue des Platanes au Mans
Corisande Richard au 02 43 21 58 12
formation.continue@lemans.cci.fr

Découvrez toutes les formations

formation.paysdelaloire.cci.fr

Ces annonces de ventes et cessions commerciales sont extraites du Bodacc.fr

Nouvelle dénomination / ancienne dénomination ou précédent propriétaire

CMALAVERIE / HILAL MALALI
Laverie automatique en libre-service.
Allonnes
19 550 €

LE MANS SUD AUTO / BOXER PASSION LE MANS
Entretien, réparation, achat, vente, location, importation, exportation de motos, de tous engins motorisés, d'accessoires, de pièces détachées et de vêtements, neufs ou d'occasion, organisation de manifestations de sports et loisirs mécaniques, location de courte ou de longue durée de voitures, de véhicules automobiles légers, de cycles et motocycles.
Le Mans
180 000 €

LE MANS PROPRETÉ IMMO / ATEST PROPRETÉ
Activité de nettoyage exercée dans le secteur industriel.
Le Mans
75 000 €

EMMALISA / LET
Achat, vente en magasin, sur éventaires et sur les marchés en gros et en détail, importation et exportation de tous articles de vêtements, habillement, chapellerie, d'accessoires de mode, bijoux fantaisie, chaussures, jeux d'enfants artisanaux et articles de décoration.
Le Mans
60 000 €

SARTHELIO / TELEX-HELIO
Impression sous tous types de supports, sérigraphie, tirage de plans, imprimerie, reprographie, achat et vente de matériel de bureau.
Le Mans
19 000 €

SNC LORENZO / PASCAL GUILMAIN
Café, bar, boissons à emporter, débit de tabac, journaux, snack, tous jeux et paris, FDJ.
Le Mans
560 000 €

YT / STAN GS
Bar, jeux, brasserie, FDJ, PMU.
Noyen-sur-Sarthe
45 000 €

BOULANGERIE PÂTISSERIE TERESE / TARTINES & GOURMANDISES
Boulangerie, pâtisserie.
Malicorne-sur-Sarthe
200 000 €

LE CARNOT / DELPHINE LEROY
Café, tabac, presse, jeux, bimbeloterie.
Le Mans
135 000 €

2A RESTO / FABE
Restaurant traditionnel et restaurant routier sur place, café, bar, brasserie, pizzéria sur place.
Le Mans
425 000 €

NATURE IN BAG / HARAS DE LA VALLÉE DES HAFLINGER
Le conditionnement à façon et sur mesure, ainsi que le reconditionnement de tous produits, issus principalement de la nature. Toutes prestations de services se rapportant au conditionnement, ensachage et emballage.
Degré
472 000 €

PINTO TRAVAUX / O2 TRAVAUX LE MANS
Travaux de maçonnerie, réalisation de travaux de construction et de rénovation de bâtiments.
Sargé-lès-Le Mans
80 155 €

MOM / NS93
Restaurant avec exploitation d'une licence restaurant.
Le Mans
170 000 €

SOF AJ RESTO / 2A RESTO
Restaurant traditionnel, café, bar, brasserie, restaurant routier, ventes à emporter, pizzéria, traiteur et toutes activités annexes.
Champagné
220 000 €

JOBIN MAGALI / L'ÉPI TÊTE
Salon de coiffure et toutes activités se rapportant au dit métier.
Souligné-sous-Ballon
60 000 €

AMGO AUTOMOBILES / GARAGE RENÉ PAPIN
Garage, carrosserie, tôlerie, peinture, marbre, achat, vente de tous véhicules neufs et d'occasion, location de véhicules avec ou sans chauffeur, vente de pièces détachées et accessoires automobiles, dépôt de véhicules neufs et d'occasion et tout s'y rattachant directement ou indirectement.
La Suze-sur-Sarthe
160 000 €

LE FONTENOY / LEHOUX-SABARD
Bar, tabac, jeux, PMU, presse.
Saint-Calais
190 000 €

KUTA SC / MOJITO ROYAL
Débit de boissons, restauration traditionnelle, restauration rapide, brûlerie et vente de café et thé, glaces, organisation de séminaires, d'événements professionnels et/ou non-professionnels, commerce et vente au détail de tous produits alimentaires.
Le Mans
180 000 €

RICHAVANA / LE FLÉCHOIS
Bar, café, presse, Française des jeux, PMU, loto, bimbeloterie, dépôt de colis. Vente de tabacs et de produits dérivés du tabac.
La Flèche
160 000 €

HPL3D SERVICES / HPL3D
Dératisation, désinsectisation, désinfection (bactéries, virus, champignons, gale, mauvaises odeurs).
Beaumont-sur-Sarthe
60 000 €

ALEXEANNE / COUSIN MAGALY
Activité de tapissier garnisseur, réalisation de tentures murales, garnissage de sièges, confection de rideaux, achat-revente et fabrication d'accessoires liés aux activités précitées et de décors de fenêtres, commerce d'antiquités, vente d'articles de décoration. Menuiserie, ébénisterie, restauration de mobilier.
Le Mans
59 906 €

AU BONHEUR DU PAIN / FRANCK BOUTTIER
Boulangerie, pâtisserie, confiserie.
Beaufay
80 000 €

ENNADRIS LSB / ÉRIC MARIETTE
Boulangerie, pâtisserie.
Bouloire
290 000 €

CHARON HUGO LAVERIE / ESPACE LAVERIE
Laverie automatique.
Le Mans
45 000 €

STADE
Marie Marvingt
LE MANS MÉTROPOLE

Le lieu INSPIRANT pour tous vos événements

- ***3 000 m² d'espaces*** réceptifs modulables
- Accueil de ***10 à 1 000 participants***
- Accompagnement ***sur mesure***
- Soutien opérationnel

ANIMATIONS RESTAURATION EXCEPTION

Séminaires ■ Conventions ■ Salons ■ Team Building ■ Soirées ■ Expositions

stademariemarvingt.com ■ 02 43 16 60 70

ENTREPRISES

UNE FACTURATION SÉCURISÉE POUR MIEUX PILOTER VOTRE ENTREPRISE

Avec Kolecto, simplifiez et automatisez vos tâches administratives et financières, en adoptant aujourd'hui une solution conforme aux prérequis de la future réglementation sur la e-facturation.

Kolecto.

ANJOU MAINE ENTREPRISES

www.kolecto.fr

Kolecto, société par actions simplifiée au capital social de 30 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 844 589 226, dont le siège social est situé au 50 rue la Boétie, 75008 Paris. Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - Crédit photo : Getty Images. 03/2025